

Enfance & Familles d'Adoption

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



© Enfance & Familles d'Adoption, 2017

Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette

75 010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70

secretariat.federation@adoptionefa.org

www.adoptionefa.org

PREMIÈRE PARTIE : LE RAPPORT DE LA FÉDÉRATION

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	p. 3
LES GRANDS AXES D'ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION	p. 4
LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION	p. 5
L'ORGANISATION DES ÉQUIPES FÉDÉRALES	p. 7
1 ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE	
> L'assemblée générale	p. 9
> Le conseil d'administration et le bureau	p. 9
> L'équipe de salariées	p. 9
> Les commissions de travail	p. 9
2 REPRÉSENTER ET INTERVENIR	
> Le Conseil national de la protection de l'enfance	p. 17
> Le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles	p. 17
> Les rendez-vous institutionnels	p. 17
> Les relations avec les acteurs de l'adoption	p. 18
> EFA : une association familiale	p. 19
3 SOUTENIR	
> La ligne nationale d'écoute	p. 21
> Enfants en recherche de famille	p. 22
4 OBSERVER, ÉTUDIER ET RECHERCHER	
> La mission en Inde	p. 25
> L'étude sur le devenir des adoptés (15-30 ans) : suites	p. 25
5 INFORMER ET COMMUNIQUER	
> Le colloque professionnel « Construire un projet pour l'enfant »	p. 27
> La revue <i>Accueil</i>	p. 27
> Les publications	p. 28
> Communiquer sur le Net	p. 29
> Les relations presse	p. 31
6 FORMER	
> Les formations professionnelles	p. 33
> Les formations à destination des postulants et des familles	p. 33
7 ANIMER LE RÉSEAU	
> La communication interne	p. 35
> Les journées d'étude et de rencontre	p. 36
> Les formations internes	p. 37
> Les interventions dans les associations	p. 37
8 PRÉPARER L'AVENIR	
> En guise de conclusion	p. 39
ANNEXES	
> Interventions et réunions institutionnelles	p. 41
> Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales	p. 44
> Interventions dans les médias	p. 46



Le mot de la présidente

2017 aura d'abord été la première année de fonctionnement du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE). Mis en place fin 2016 par Laurence Rossignol, cet énorme dispositif (plus de 80 membres y siègent) n'avait que très peu de moyens, rendant ainsi aléatoire sa capacité à s'emparer de l'ensemble des problèmes liés à la protection de l'enfance et, plus particulièrement, à ceux de l'adoption. En effet, seule commission créée par la loi, la commission Adoption qui devait « remplacer » le Conseil supérieur de l'adoption n'avait aucun membre nommé spécifiquement. Seuls y siégeaient les membres du CNPE le souhaitant. Une grande partie des membres du CSA s'y sont retrouvés ainsi que de nouveaux membres qui ont pu apporter un regard extérieur. Une année de fonctionnement a permis de constater sa réelle capacité à s'emparer des sujets grâce à la pugnacité de la vice-présidente du CNPE et de la secrétaire générale. Bien que n'étant pas encore effectif dans la loi, le bilan d'adoptabilité devrait enfin devenir obligatoire pour tous les pupilles de l'État pour lesquels un projet d'adoption est envisagé. Même si cela ne répond pas entièrement à la préconisation d'EFA, cela représenterait une véritable avancée pour les enfants. Un important travail est également effectué par la commission formation (où siège aussi EFA) pour favoriser l'harmonisation des formations des professionnels en repartant systématiquement des besoins de l'enfant. Il reste désormais au gouvernement à traduire ces différentes préconisations au niveau législatif.

Nouveau président de la République, nouveau gouvernement, nouvelle législature : cela a permis à EFA de retravailler sur ses principales revendications. Même si celles-ci ne sont pas très différentes de celles de 2012, cela a été l'occasion pour chaque association départementale d'interpeller ses futurs élus et de les sensibiliser aux questions liées à l'adoption : bilan d'adoptabilité systématique, réforme de l'agrément avec préparation obligatoire, accompagnement post-adoption, scolarité tenant compte des spécificités des enfants adoptés, accompagnement lors de la recherche des origines quel que soit le lieu de naissance de l'adopté, réforme de l'accouchement sous le secret ou encore sécurisation des parcours.

Les revendications portées par EFA depuis des années commencent à être entendues et reconnues. Faisant suite aux modifications apportées par la loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfant, les institutionnels travaillent de plus en plus avec les autres acteurs de la protection de l'enfance dont EFA. Des sujets autrefois tabous sont désormais abordés publiquement, comme l'encadrement des adoptions internationales lors du colloque de la MAI. À souligner : EFA a participé au travail de relecture de l'édition 2018 du guide *Les enfants pupilles de l'État*, sous l'égide de la DGCS, ainsi qu'à la mise à jour du guide *Siéger dans un Conseil de famille des pupilles de l'État*, publié par l'UNAF.

Au niveau européen, une première rencontre a eu lieu à Turin entre les trois plus grosses fédérations de parents adoptifs, CORA pour l'Espagne, CARE pour l'Italie et EFA pour la France. Ces deux jours de travail ont permis de faire un état des lieux des législations, très différentes d'un pays à l'autre, et de dégager des pistes de travail commun. 2018 devrait être l'occasion d'une nouvelle rencontre avec un partage d'expérience sur au moins un thème particulier qui reste encore à déterminer. Des contacts réguliers sur des sujets d'actualité permettent également de croiser les informations et d'avoir une vue plus générale sur un problème spécifique.

EFA continue à œuvrer sans relâche pour un meilleur accompagnement des familles, avant, pendant et après l'adoption, pour des procédures sécurisées dans les pays d'origine, et une formation de tous les professionnels en contact avec des familles adoptives. Même si cela n'est pas encore effectif dans tous les départements, on assiste à une modification des regards sur la protection de l'enfance qui devrait, dans les années à venir, se traduire par une prise en charge plus adaptée des enfants en repartant de leurs besoins.

Nathalie Parent

Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption

Membre du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles

Membre du Conseil national de la protection de l'enfance

EFA remercie

- tous les contributeurs de ce rapport : membres des associations départementales, de l'équipe fédérale et personnel salarié ;
- tous les bénévoles du mouvement qui, aussi bien dans les associations départementales qu'à la fédération, consacrent du temps pour informer, expliquer, accompagner, représenter les familles ;
- tous les partenaires qui soutiennent financièrement ou accompagnent le mouvement ;
- enfin tous les adhérents sans lesquels rien ne serait possible.

Les grands axes d'Enfance & Familles d'Adoption

64 ans d'existence

Association Loi 1901

Reconnue d'utilité publique

**88 associations départementales en métropole et outre-mer
couvrant 93 départements**

1 000 bénévoles

En plus de soixante ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.

Environ 200 000 enfants, adoptés ici et ailleurs, ont vu leurs parents rejoindre la fédération, qui regroupe des parents adoptifs et leurs enfants, des adoptés majeurs et des postulants à l'adoption.

EFA est un mouvement apolitique, non confessionnel, indépendant des pouvoirs publics comme des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et de tout organisme quel qu'il soit.

Association loi 1901, la fédération EFA est reconnue d'utilité publique depuis 1984.

EFA s'emploie à :

- faire connaître et respecter les droits de l'enfant, en particulier son droit à avoir une famille, reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- participer au développement et à l'amélioration de l'adoption, pour les enfants français comme pour ceux de l'étranger ;
- défendre les intérêts moraux et matériels des adoptés et des adoptants ;
- aider les familles adoptives dans tout ce qui concerne l'adoption et ses implications, tant sur le plan juridique que moral et psychologique ;
- informer les postulants à l'adoption et toute personne intéressée par les questions relatives à l'adoption.

EFA, notamment par son service Enfants en recherche de famille, cherche, avec les partenaires sociaux, des solutions pour les enfants privés de famille, en particulier pour les enfants dits « à besoins spécifiques ».

EFA relaie la parole de plus de 6 000 familles auprès des pouvoirs publics, des travailleurs sociaux, du corps médical, de la justice, mais aussi de la presse et du grand public, notamment pour défendre l'adoption plénière, sa philosophie et son éthique de l'adoption. À ce titre, EFA participe à différentes instances départementales telles que le Conseil de famille des pupilles de l'État et, au niveau national, au Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) et au comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.

EFA agit pour faire avancer la réflexion en matière d'adoption, par exemple :

- la sécurité du placement en vue de l'adoption, de façon que l'enfant puisse se (re)construire en toute sérénité ;
- le droit pour tout enfant de grandir dans une famille pour tenir compte du besoin de l'enfant à être soutenu par des parents pour s'épanouir, l'obligation de rechercher, dans les meilleurs délais possibles, des solutions pérennes et adaptées pour tous les enfants délaissés et placés ;
- l'éthique qui doit aller de pair, à tout instant, avec les procédures, que ce soit dans la mise en relation, l'apparement ou l'accompagnement.

Représentations

- **Au niveau national : Conseil national de la protection de l'enfance, Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.**
- **Au niveau départemental : Conseil de famille des pupilles de l'État, commission d'agrément.**

LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

Janvier

- Karine Nivelais, administratrice d'EFA, anime un atelier de sensibilisation à la parentalité adoptive, et intervient en conférence sur le profil des enfants adoptables, dans l'Eure.
- La protection de l'enfance, une préoccupation d'EFA : Bertrand Morin, membre associé d'EFA, et Gisèle Pajot, administratrice d'EFA, assistent à une journée nationale consacrée à la loi du 14 mars 2016 ; Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, assistent au débat sur la démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en protection de l'enfance.

Février

Valérie Gosseume, formatrice d'EFA, et Bertrand Morin, membre associé d'EFA, participent à la première réunion de travail organisée par la DGCS en vue de la rédaction d'un guide sur la tutelle des enfants pupilles de l'État.

Avril

EFA reçoit, dans ses locaux, Anne-Sylvie Soudoplatoff, préfiguratrice du rapprochement AFA-GIPED.

Mars

- Parution du guide *Ton histoire, tes origines et les réseaux sociaux*, diffusé gratuitement auprès des associations (EFA, adoptés, APPO) et des professionnels (OAA, CD...).
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Odile Baubin, vice-présidente d'EFA, participent à une mission en Inde avec la Mission pour l'adoption internationale.



Juin

Parution dans la revue *Réalités familiales*, consacrée à « Familles et argent », d'un article de Danielle Housset, présidente d'honneur d'EFA, « Capital affectif ».



Mai

- Anne-Marie Quantinet, trésorière d'EFA, Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Cécile Perron, présidente d'EFA Mayotte, animent deux modules de formation à Mayotte, à destination des membres de Conseil de famille et du service Adoption de l'Aide sociale à l'enfance.
- EFA réunit, pendant deux jours, les responsables des associations départementales pour une journée d'échange, de réflexion et pour son assemblée générale. 80 associations sont présentes ou représentées.

LES TEMPS FORTS DE LA FÉDÉRATION

Juillet

Audyl de Courcelles, membre associé d'EFA, assiste à Paris aux 10^e Assises de la protection de l'enfance « 2007-2017, l'heure de vérité ».

Septembre

Dans le cadre d'un partenariat EFA-l'Atelier des parents, Blandine Hamon et Françoise Toletti, membres associés d'EFA et formatrices, animent une formation sur les spécificités de la parentalité adoptive, à destination des animateurs de l'Atelier des parents.

Novembre

- EFA organise, à Paris, un colloque professionnel « Construire un projet pour l'enfant : vers de nouvelles formes de parentalité », en présence de plus de 150 personnes.

- Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, intervient à la conférence organisée, à Paris, par La Voix des Adoptés et Born in Lebanon, sur les dérives dans l'adoption.

- Odile Baubin et Jacques Vaugelade, administrateurs d'EFA, assistent à la réunion de lancement de la recherche sur les vécus familiaux après l'adoption (Consultation Adoption internationale Sainte Anne).

- EFA organise une nouvelle formation professionnelle sur « la place des origines dans la famille adoptive », animée par Janice Peyré, présidente d'honneur d'EFA, et Pascale Lemare, responsable du service Adoption de Seine-Maritime.



Octobre

- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Marie-José Chaury, directrice d'EFA, assistent à Genève au colloque sur l'adoption internationale, organisé par le Service social international (SSI).

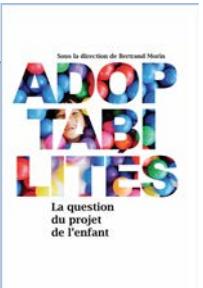
- Nathalie Parent, présidente d'EFA, et Claire Lecuir, administratrice d'EFA, participent à Turin à la rencontre avec les associations de familles adoptives, CARE (Italie) et CORE (Espagne). Occasion de comparer les trois dispositifs d'adoption et de dégager des axes de travail.



Décembre

- Parution de l'ouvrage *Adoptabilités : la question du projet de l'enfant*, sous la direction de Bertrand Morin, membre associé d'EFA et ancien responsable du service Enfants en recherche de famille (ERF).

- Odile Baubin, administratrice d'EFA, participe aux matinales de l'AFA consacrées au soutien du lien Parent-enfant dans les situations d'adoption tardive, en présence de Nicole Guédeney.



Organisation des équipes fédérales 2017-2018

BUREAU

Nathalie Parent, présidente
 Marie-Hélène Delorme, vice-présidente
 Anne-Marie Quantinnet, trésorière
 Anne Royal, secrétaire générale

PERSONNEL SALARIÉ

Marie-José Chaury, directrice
 Mary Aug-Son, secrétaire administrative
 Khadija Lamiri, secrétaire administrative
 Béatrice Zanetti, secrétaire comptable
 Frédérique Le Floch, secrétaire de rédaction de la revue *Accueil*
 Sandrine Dekens, coordinatrice d'Enfants en recherche de famille

Élus : décisions en CA
 Membres associés : participation CA élargi
 Support technique du personnel salarié de la fédération

LES ÉQUIPES THÉMATIQUES

- Réflexion sur les grands sujets relatifs à l'adoption
- Suivi et participation à l'action des institutions et acteurs du monde de l'adoption

ADOPTION NATIONALE

ERF enfance délaissée
 Karine Nivelais, référente
 Odile Baubin

Conseil de famille, commission d'agrément
 Anne-Marie Quantinnet, référente
 Danielle Housset
 personnes ressources

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

- accueil et accompagnement des postulants
 - accompagnement des familles
 - ligne d'écoute nationale
 - formation, interventions en AD
- Françoise Toletti, coordinatrice
 Claire Lecuir, Anne-Marie Dussol
 Anne Royal, Karine Nivelais
 Audyl de Courcelles, Marie-Hélène Theurkauff
 personnes ressources

SANTÉ

- dossier COCA
 - guide santé
 - interventions en AD
- Odile Baubin, référente**
 personnes ressources

SCOLARITÉ

- enquête « Le devenir des adoptés (15-30 ans) »
 - interventions AD thématiques
 - guide scolarité
 - sensibilisation des enseignants et futurs enseignants
- Marie-Hélène Delorme, référente**
 Hélène Kahn
 personnes ressources

REVUE ACCUEIL

Virginie Mainguy, référente
 Geneviève Miral, rédactrice en chef
 Janice Peyré
 Nathalie Parent, Odile Baubin
 personnes ressources

ADOPTION INTERNATIONALE

- suivi et décryptage de l'actualité
 - relations avec opérateurs et institutions
 - interventions en AD
- Nathalie Parent, référente**
 Anne-Marie Dussol
 Françoise Toletti, Marie-Hélène Theurkauff
 Janice Peyré, Brigitte Meaume

FINANCES

Suivi comptable et budgétaire, dons, mécénat, sponsoring
 Anne-Marie Quantinnet, référente
 Nathalie Parent, Gisèle Pajot, Marie-Hélène Delorme
 Jean-François Choulet

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Anne Royal

VIE DU MOUVEMENT

- relations AD/fédé (interventions AD, liens entre les AD, réponses questions et besoins)
 - communication interne : site privé, LIREFA
- Anne Royal, référente**
 Virginie Mainguy, Jacques Vaugelade
 Hélène Kahn, Éric Losego

AXES STRATÉGIQUES

AVENIR D'ÉFA
 Gisèle Pajot, référente
 Nathalie Parent, Jacques Vaugelade
 Marie-Hélène Delorme

COMMUNICATION EXTERNE

Relations presse Site public
 Nathalie Parent
 François Vasilin, coordinateur
 Janice Peyré, Geneviève Miral
 personne ressource

Publications
 Geneviève Miral

Yahoo groupes/forum
 Personnes ressources

Facebook
 Claire Lecuir

Suivi des recherches
 Jacques Vaugelade, référent
 Janice Peyré

PÔLE JURIDIQUE

Statut, règlement intérieur, charte

Gisèle Pajot
 personne ressource

Actualité législative et réglementaire, questions des AD

Danielle Housset, Pascale Salvage, Jean-François Goujon-Fischer, Jean-Yves Barbillon, Katia Balster

FORMATIONS

Internes et externes
 Définition, mise en oeuvre et suivi du programme
Odile Baubin, référente
 Karine Nivelais, Claire Lecuir
 Anne-Marie Dussol, Anne Royal

ÉQUIPES PONCTUELLES

Colloque 2017
 Anne-Marie Dussol, référente
 Karine Nivelais, Nathalie Parent
 Odile Baubin
 Bertrand Morin, Janice Peyré
 personnes ressources

Congrès 2018

Anne-Marie Dussol, Anne Royal
 Odile Baubin, Nathalie Parent
 Bertrand Morin
 personnes ressources

1

ORGANISER LA VIE ASSOCIATIVE



La fédération Enfance & Familles d'Adoption (EFA) rassemble, en France métropolitaine et en outre-mer, 88 associations départementales couvrant 93 départements. Plus de 6 000 familles adhèrent au mouvement, soit près de 11 000 adultes et 5 000 enfants, postulants à l'adoption, adoptants ou adoptés. En plus de 60 ans d'action au service de l'enfance délaissée, EFA est devenu le plus important mouvement de l'adoption en France.



> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale regroupe l'ensemble des associations départementales et membres d'honneur. Les associations départementales sont représentées par un administrateur mandaté par leur conseil d'administration.

L'assemblée générale statutaire d'EFA s'est tenue le 21 mai à Paris, dans ses locaux. 80 associations départementales étaient présentes ou représentées.

> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le conseil d'administration d'EFA est composé de 11 administrateurs élus, tous bénévoles. Ils ont, pour la plupart, occupé des fonctions en association départementale. Certains y assument encore des responsabilités. Cette composition du conseil d'administration est valable jusqu'à l'assemblée générale du 3 juin 2018.

Au cours de l'année, le conseil d'administration s'est réuni six fois : 28 janvier, 31 mars, 21 mai, 30 juin au 2 juillet, 7 octobre, 2 décembre afin d'assurer l'administration générale de l'association. Les quatre membres du bureau (présidente, vice-présidente, secrétaire générale et trésorière) ont été élus par le conseil d'administration constitutif du 21 mai, et se sont réunis deux fois : 6 octobre et 1^{er} décembre.

Le conseil d'administration est assisté de 17 membres associés. Ces membres associés ont souvent eu, ou occupent encore, des fonctions en association départementale. Une grande continuité dans la culture et la transmission des valeurs d'EFA est assurée notamment par la présence d'anciens élus fédéraux. Les membres associés travaillent étroitement avec le conseil d'administration sur les différents aspects thématiques ou organisationnels (adoption internationale, adoption nationale et enfance délaissée, accompagnement des familles, santé, scolarité, aspects juridiques et administratifs, formation, revue *Accueil*, etc.).

Un conseil élargi réunit les administrateurs et membres associés, ainsi que des personnes invitées ponctuellement. Les invitations aux personnes externes ont pour but de favoriser et renforcer les échanges entre les associations départementales et la fédération, et, éventuellement, de susciter des vocations à rejoindre l'équipe fédérale. Le conseil d'administration élargi s'est réuni quatre fois : les 26 et 27 janvier, 1^{er} et 2 avril, 7 octobre et 2 décembre.

> L'ÉQUIPE DE SALARIÉES

L'équipe de salariées est constituée de cinq personnes (4,5 équivalents Temps plein) qui assurent le fonctionnement de la fédération : la direction, le secrétariat, le suivi administratif, la gestion des formations, la comptabilité, le secrétariat de rédaction de la revue *Accueil*, et la coordination du service ERF. L'équipe a bénéficié du renfort d'une salariée en contrat aidé (20 heures hebdomadaires), affectée à des tâches administratives.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Afin d'assurer une meilleure gestion de l'association, sept commissions de travail thématiques (accompagnement à la parentalité, adoption nationale, origines, adoption internationale, santé, scolarité, revue *Accueil*) et huit commissions transversales (vie du mouvement, axes stratégiques 2018-2023, finances, pôle juridique, formations, colloque 2017, congrès 2018, communication externe) ont fonctionné. Chacune d'entre elles comprend un ou plusieurs administrateurs, des membres associés et des personnes ressources. 49 personnes ressources apportent leur collaboration à EFA ; elles ont été choisies en raison de leur expertise dans le domaine considéré et de leur volonté de participer aux travaux de la fédération ; elles peuvent être issues des associations départementales ou bien, plus rarement, ne pas faire partie d'EFA.

Le travail des bénévoles (élus et membres associés) est estimé à plus de six emplois à plein temps.

11 membres élus

17 membres associés

5 salariées

7 commissions thématiques et 8 commissions transversales

6 conseils d'administration

Un travail des bénévoles équivalant à plus de six emplois à plein temps.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

>> La commission Accompagnement à la parentalité

Accompagner les familles avant et après l'adoption est une mission qui sous-tend de façon transversale l'action d'EFA, tant au niveau institutionnel que dans le travail de proximité des équipes départementales. Familles et postulants trouvent auprès des associations départementales l'écoute de pairs, à travers, par exemple, des groupes d'échanges ou de parole, des réunions à thème, rencontres où ils peuvent témoigner et exprimer leurs réussites, leurs craintes, leurs soucis ou leurs difficultés.

L'équipe « accompagnement à la parentalité, postulants et familles » est chargée de soutenir l'organisation de l'accompagnement dans les départements et de faire connaître à l'extérieur l'action d'EFA dans ce domaine. L'équipe compte douze personnes, dont quatre administratrices fédérales et quatre membres associés. Ses membres se sont réunis cinq fois dans l'année. L'équipe est dans une dynamique permanente d'amélioration de ses connaissances et compétences dans le domaine de l'accompagnement et totalise : 21 jours de formation associative (sensibilisation à la parentalité adoptive, prendre soin des donneurs de soin, des attachements et des jeux), 12 jours de formation personnelle et une participation aux Assises nationales de la protection de l'enfance.

Assurer un soutien aux associations départementales dans leurs actions d'accompagnement :

- 1 formation interne d'administrateurs à l'écoute et l'accompagnement des familles et des postulants (voir p. 37) ;
- constitution et animation d'un réseau des référents accompagnement dans les départements (voir p. 36) ;
- écoute des accompagnants en difficulté (ligne nationale d'écoute téléphonique - voir p. 21) ;
- 9 interventions dans les départements, soit 3 fois plus qu'en 2016 dont certaines couplées à des ateliers à la parentalité, dont les thèmes ont été : Vivre sous le regard social ; Parentalité positive et relation de confiance ; L'enfant adopté et le jeu ; Comment répondre aux questions des enfants ; Le temps dans l'adoption ;
- animation d'ateliers auprès des associations départementales ; 3 séances ont été animées en lien avec les thèmes abordés la veille en conférence.

Favoriser une mutualisation des actions mises en place par les associations départementales :

- une trame de fiche action est proposée aux associations départementales qui souhaitent partager leurs expériences en matière d'accompagnement. Elles sont centralisées par une personne de l'équipe puis mises en ligne sur le site privé après relecture et compléments ;
- organisation d'une journée nationale de rencontre des référents accompagnement (voir p. 36).

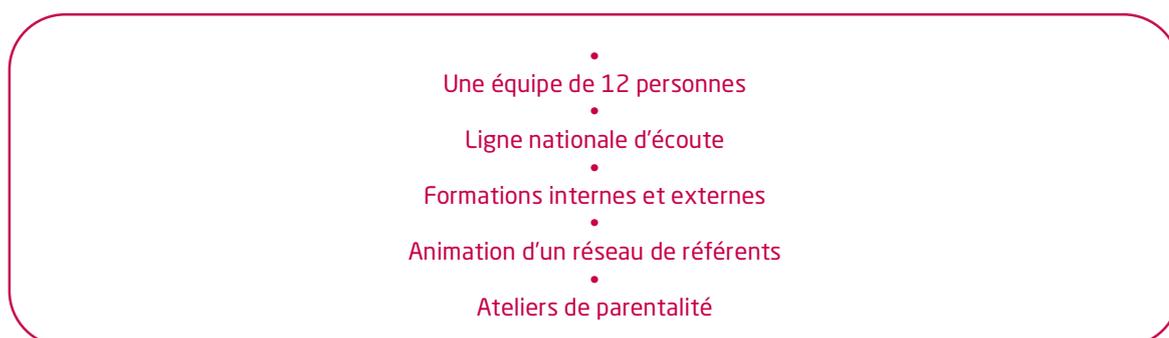
Apporter le regard « accompagnement » dans les actions conduites par la fédération :

- rédaction d'un article pour la revue *Accueil* et recherche d'auteurs ;
- co-animation de formations externes (2 week-ends de réflexion pré-adoption) et professionnelles (Accompagner les postulants dans l'attente par des ateliers collectifs) ;
- mise en place et animation d'une action de médiation au sein du conseil d'administration et participation à l'action fédération-associations départementales d'élaboration des axes stratégiques ;
- participation à l'organisation du colloque « Vers de nouvelles formes de parentalité » (voir p. 27)

Rendre visible le savoir-faire d'EFA en matière d'accompagnement :

- organisation et co-animation d'une journée de formation pour la FFOAA, « Accueillir un enfant grand ou une fratrie » (voir p. 33) ;
- partenariat avec l'Atelier des parents avec deux objectifs : intégration des spécificités de la parentalité adoptive dans les parcours existants et proposés dans les départements (« Parents d'ados », « Oser entre parents et enfants »), transmission d'outils de l'Atelier des parents aux accompagnants d'EFA volontaires. Une journée de formation sur les spécificités de la parentalité adoptive a été réalisée à l'intention des animatrices de l'Atelier des parents. En 2018, des fiches thématiques à inclure dans les cahiers de l'animateur seront rédigées et des journées de formation proposées (équipe fédérale Accompagnement, référents accompagnement, animatrices Atelier des parents).

Assurer le fonctionnement de la ligne nationale d'écoute (voir p. 21)



> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

>> La commission Adoption nationale

La commission est composée de huit personnes dont trois administratrices fédérales. Elle s'est réunie une fois afin de réactualiser ses objectifs de travail. Les compétences de cette commission sont transversales (juridiques, politiques et fonctionnement d'ERF). Au vu des travaux en cours, liés à la loi relative à la protection de l'enfant du 14 mars 2016, elle a acté la poursuite de son travail de recensement des moyens techniques de chaque département. En fonction des décisions de l'AG 2018, la commission pourra accentuer son travail autour de l'enfance délaissée.

Le suivi des pupilles

- Conseil de famille : une formation externe (voir p. 33) et deux formations internes (voir p. 37) et journée annuelle des représentants en Conseil de famille et commission d'agrément (voir p. 36).
- veille sur la situation des pupilles de l'État et veille juridique ;
- interventions institutionnelles ;
- rédaction d'articles pour la revue *Accueil...*

Le service ERF

La coordination nationale du service est animée par une psychologue coordinatrice, une pédiatre référente et deux bénévoles. L'équipe a assuré neuf interventions : huit en direction des adhérents, dans les associations départementales, et une à Genève pour l'association Espace A en direction des candidats à l'adoption. Les interventions ERF ont également pu favoriser l'émergence de nouveaux correspondants ou susciter l'intérêt des services Adoption départementaux, de Conseils de famille ou de politiques (en 2017, contact avec le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées). Plusieurs interventions ont permis à des familles de témoigner de leur parentalité d'un ou plusieurs enfants à besoins spécifiques.

L'activité du service ERF est détaillée dans la rubrique « Enfants en recherche de famille » (p. 22-23).

>> La commission Origines

Le groupe « origines », étoffé en 2017, est composé de sept membres de la fédération et des équipes départementales. Il compte des parents adoptifs, des personnes adoptées, ou conjoints de personnes adoptées. L'équipe s'est fixé **différents objectifs** :

- apporter des éléments de réponse aux interrogations des parents et futurs parents adoptifs ; aux interrogations et attentes des adoptés ;
- mieux faire comprendre et connaître les différents enjeux liés aux questions sur les origines ;
- mieux connaître et faire connaître les dispositifs de soutien dans le cadre de recherches en France et à l'étranger.

Les membres du groupe échangent sur une liste dédiée et par téléconférence, et se rencontrent au moins une fois par an. Cela permet de **coordonner les actions, d'élaborer des outils communs** (présentations PowerPoint, adaptées selon les besoins des interventions et actualisées). Cela favorise aussi un esprit de travail en équipe sur des questions éminemment sensibles susceptibles d'interpeller les uns ou les autres au niveau personnel, et permet aux membres du groupe de se relayer. Le groupe fait aussi appel à l'équipe Accompagnement à la parentalité.

Parmi les actions menées :

- Publication d'un **guide sur les origines et les réseaux sociaux** : suite au travail du groupe sur la traduction et l'adaptation d'un document anglais et avec une subvention de la MAI, le guide a pu être diffusé gratuitement auprès des associations EFA, d'associations d'adoptés, des OAA et des APPO. Des interventions dans les départements ont permis d'accompagner la diffusion.
- **8 interventions** dans des associations EFA.
- Réponses aux demandes liées aux origines (émanant d'adoptés, de parents adoptifs ou de membres d'une famille de naissance), reçues depuis l'étran-

ger, la métropole ou les territoires d'outre-mer. Ces demandes arrivent par le compte Facebook, par le secrétariat, par des associations départementales.

- **Interventions en direction des familles adoptives**, à la demande de services sociaux (ASE 76, Espace adoption Paris) ou d'OAA (Orchidée).
- Participation à des **événements extérieurs**, en lien avec la représentante d'EFA au CNAOP : audition sur les origines à la demande de la députée Lauriane Rossi, audition par le CNAOP sur les dispositifs britanniques en matière d'accès aux origines, participation au colloque de La Voix des Adoptés sur les adoptions illicites.
- Création d'une **formation sur les origines pour les professionnels** (ASE, OAA), animée par Pascale Lemare (psychologue ASE) et 2 membres du groupe.

Les perspectives pour 2018 :

- Mise en place d'ateliers Accompagnement aux origines.
- Recensement des OAA afin de faciliter la localisation de leurs archives par des personnes souhaitant accéder à leur dossier.

La question des origines intéresse les familles et les candidats à l'adoption, ainsi, en premier lieu, que les jeunes adoptés, adolescents ou adultes (les membres du groupe ont pu noter leur présence dans les AD lors de leurs interventions). L'étude sur le devenir des adoptés montre que les échanges sur les origines peuvent être un facteur de rapprochement entre parents et enfants, dès lors que les parents ne se sentent pas fragilisés par les interrogations légitimes de leurs enfants. L'importance de maintenir cette confiance est d'autant plus importante qu'on note en France un manque d'outils et un éclatement institutionnel, d'où la tentation de lancer des recherches via les réseaux sociaux, sans soutien ni accompagnement, avec tous les risques que cela suppose.

• Une équipe d'adoptés, d'adoptants ou de conjoints d'adoptés
• Un guide sur les origines et les réseaux sociaux
• Une nouvelle formation
• Des interventions en direction des familles

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

>> La commission Adoption internationale

- Veille sur l'adoption à l'international

- Rencontres avec des autorités et des associations étrangères

L'équipe Adoption internationale a poursuivi sa veille des politiques d'adoption des pays d'accueil ainsi que celles des pays d'origine et des organismes internationaux. Des échanges ont eu lieu avec différents interlocuteurs français ou étrangers, institutionnels, privés ou associatifs (voir p. 18).

EFA a été invité par le Service social international à assister au **colloque sur l'adoption internationale**, organisé à Genève à l'occasion de son 20^e anniversaire. Cela a permis à EFA de s'entretenir avec les autorités centrales de plusieurs pays d'accueil.

À l'initiative de la confédération des parents adoptifs d'Italie, CARE, une **réunion a été organisée à Turin** avec EFA pour la France et CORE pour l'Espagne. Cela a été

l'occasion de se connaître, de comparer les systèmes d'adoption respectifs et de dégager des pistes de travail pour des réunions ultérieures.

L'équipe Adoption internationale s'efforce d'apporter aux associations départementales des **informations actualisées** et de répondre très régulièrement aux sollicitations des familles en lien avec l'équipe juridique le plus souvent. Elle est également en contact direct avec des postulants pour des questions généralement délicates.

L'équipe dispose d'une liste interne afin de faciliter les échanges (183 messages échangés, en baisse continue depuis plusieurs années).

>> La commission Scolarité

- Une équipe de 10 personnes

- Accompagnement des associations départementales

- Sensibilisation des futurs enseignants

- 4 conférences

La commission scolarité est composée de dix membres qui sont riches de formations et d'expériences différentes dans l'enseignement, les professions liées à l'éducation et dans les associations de parents d'élèves. L'équipe enrichit ses réflexions grâce à des interventions ponctuelles de la présidente d'EFA et de l'équipe Santé en particulier pour les **problématiques sur les troubles de l'apprentissage et du handicap**. La commission s'est réunie trois fois avec la participation, lors d'une réunion, d'une psychologue adhérente d'une association départementale.

Les échanges se poursuivent sur le Yahoogroupe scolarité ouvert aux membres de l'équipe ainsi qu'aux administrateurs et adhérents intéressés des associations départementales et aux personnes ressources, professionnels qui accompagnent l'équipe.

La première priorité est de développer l'information aux associations départementales et de répondre à leurs questions afin de les aider à **mieux accompagner les familles pendant la scolarité de leurs enfants**. Des

fiches thématiques sont ainsi en cours de rédaction pour donner des pistes de réponses aux principales questions des parents sur les problèmes et les orientations scolaires de leurs enfants. Par ailleurs, à la demande des associations, deux membres de l'équipe ont animé quatre conférences-débats sur la scolarité des enfants adoptés.

La deuxième priorité est de **développer des liens avec l'Éducation nationale** en sensibilisant les futurs enseignants à l'adoption. Deux membres de l'équipe ont ainsi animé une journée de sensibilisation auprès d'une cinquantaine d'étudiants en master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ».

Le guide EFA à l'intention des enseignants, la revue *Accueil* de juin 2016 sur la scolarité des enfants adoptés et la synthèse de l'étude 2015 sur le devenir des jeunes ayant grandi dans une famille adoptive sont trois outils très utiles pour les familles adoptives et pour les professionnels de l'enseignement.

>> La commission de la revue *Accueil*

- 6 bénévoles

- 1 salariée

- 1 graphiste

- Une réflexion de fond collective

- Un suivi par équipe

La revue *Accueil* demande un suivi important et mobilise toute l'année une équipe qui lui est dédiée. Le **comité de rédaction** est composé de six bénévoles, issus de l'équipe fédérale et des associations départementales, et d'une secrétaire de rédaction salariée. Cette équipe est complétée d'un professionnel bénévole qui crée les couvertures de la revue.

Le comité de rédaction soumet, chaque année, au conseil d'administration plusieurs thématiques, parmi lesquelles ce dernier choisit les quatre à traiter dans les dossiers des numéros de l'année suivante.

Pour permettre un travail de fond collectif (réflexion générale, recherche d'auteurs, élaboration d'appel à témoignages, recherche d'illustrations...), la nouvelle organisation prévoit d'**alterner la responsabilité de la coordination du dossier trimestriel** et de s'adjoindre ponctuellement **l'expertise et les compétences de personnes extérieures au comité de rédaction**.

Le **comité de rédaction se retrouve quatre ou cinq fois par an**, les échanges se poursuivent via une liste de discussion dédiée, et par visioconférence.

Pour faire face à la baisse des abonnements, un travail de fond est en cours pour améliorer la diffusion et la vente de la revue : trouver des outils pour que les associations départementales relancent les abonnements auprès de leurs adhérents. La commission « Vie du mouvement » travaille sur la possibilité de centraliser des actions de relance. Une première action a été menée avec la création d'un « abonnement parrainé » au tarif Adhérent de façon à promouvoir la revue auprès de la famille élargie. Les associations départementales sont encouragées à s'emparer du sujet, par exemple lors de la conférence « Ciel, mes enfants adoptent ! » qui connaît un succès grandissant.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

>> La commission Santé

Diffusion du guide Santé

Après une phase de communication auprès des associations départementales, et bien que celle-ci reste à développer, la **diffusion dans les milieux professionnels** se révèle plus difficile et plusieurs pistes ont été envisagées :

- Passer par les services Adoption pour toucher les nouveaux parents au moment de l'arrivée de leur enfant (adoption nationale et internationale).
- Utiliser la presse médicale comme vecteur de publicité, ainsi que les colloques et journées scientifiques où il est possible de mettre ce guide en valeur.
- Solliciter les conseils ordinaires ou équivalents (médecins, sages-femmes, psychologues) à l'échelon local, pour une information de leurs membres.
- Se faire répertorier dans les centres de documentation des écoles des professions de la santé pour toucher les étudiants notamment lors de leur travail de mémoire.

Une **publicité du guide** a été conçue pour être publiée dans la revue Médecine et Enfance (parution janvier 2018), et le guide a été envoyé à tous les conseils départementaux pour diffusion aux parents sur trois années. Les autres pistes sont au programme de l'année 2018.

Partenariat avec Kashi Bunda

EFA a été sollicité par Kashi Bunda pour l'édition et la diffusion d'un **guide à destination des postulants s'orientant vers l'adoption d'enfants à besoins spécifiques** : recueil de témoignages réalisé en 2017 par un collectif associant 2 OAA (Kashi Bunda et Médecins du monde) et 3 responsables de services Adoption (CD13, CD80 et CD93), grâce à une subvention de la MAI.

Le groupe santé s'est saisi de la demande de collaboration, en proposant d'étoffer ce recueil par des vignettes théoriques et des illustrations concrètes faisant

aussi référence aux pupilles de l'État. Il assurera le pilotage d'un groupe de réflexion pour ce travail, en lien avec les correspondants ERF, l'équipe Adoption Internationale, des responsables de l'accueil postulants, ainsi que des éditions d'EFA. Les conseils départementaux seront associés à l'étape finale de la conception de deux guides (l'un sur l'accueil de fratries et/ou d'enfants grands, l'autre sur l'accueil d'enfants avec des problèmes de santé) pour la mise en page et la stratégie de diffusion.

La MAI a été sollicitée pour le financement de ce projet.

Présentation de l'association « Parhandifferement »

Cette toute jeune association de personnes atteintes de handicap ou de maladie chronique, qui ont un projet d'adoption, s'est adressée à EFA pour se faire connaître et envisager un partenariat. Plusieurs propositions lui sont faites :

- L'aider à se faire connaître par le biais du site d'EFA, de la revue *Accueil*, ainsi que lors des sessions de formations internes et externes, que ce soit sous la forme d'articles ou par la diffusion de leur plaquette.
- Lui proposer d'adhérer à EFA en tant que personne morale - les cofondatrices sont déjà des membres actifs de leur association départementale.
- Intégrer un ou deux membres au groupe santé, ce qui implique la mise aux normes « accessibilité » des locaux de la fédération.

Participation aux réflexions du CA

Comme les autres groupes de travail de la fédération, le groupe santé a souhaité apporter sa contribution à la réflexion en cours sur la PMA et la GPA, afin de permettre au CA de s'appuyer sur son avis en ce qui concerne le volet « sanitaire et médical » de ces dispositifs.

•
Promotion du
guide Santé

•
4 conférences

•
Au cœur du
mouvement

•
À l'écoute des
associations
départementales

•
Accueil, suivi
et formation
des
responsables
associatifs

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

>> La commission Vie du mouvement

La commission « Vie du mouvement » s'est enrichie de nouveaux membres autour de la directrice et de la secrétaire générale. Cette commission s'occupe de **nouer et de renforcer les liens entre la fédération et les associations départementales**. Elle apporte son soutien en répondant aux questions des nombreuses associations qui la sollicitent, qu'il s'agisse de questions techniques, organisationnelles ou de gouvernance. Elle anime le réseau en proposant aide, conseil et mutualisation. Elle accueille les nouveaux responsables départementaux.

La commission s'appuie sur **deux outils** lui permettant d'assurer un suivi des associations tant sur le plan des ressources humaines (base de données des coordonnées d'environ 1 000 responsables départementaux), que sur celui des activités (observatoire donnant une

vision globale de chaque association : évolution des adhésions, participation aux rencontres nationales, aux formations et aux échanges fédération-associations).

La commission organise chaque année des **événements nationaux** comme la journée des responsables départementaux (JRD) et l'assemblée générale. Elle assure l'actualisation du site privé, la gestion des interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations départementales et le fichier des membres de la liste interne Lirefa.

Elle s'occupe également de la **formation des présidents nouvellement élus**, et, en collaboration avec la trésorière, de celle des secrétaires et trésoriers nouvellement élus.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

>> La commission Finances

• Une équipe de 7 personnes

• Gestion quotidienne

• Analyse des comptes

• Rationalisation des procédures

La commission finances s'est étoffée d'un administrateur portant l'équipe à sept membres (cinq administrateurs et deux salariées). Les échanges concernant la gestion courante se font essentiellement par mail. Trois réunions annuelles permettent de faire des points de suivi budgétaire et de travailler sur les dossiers en cours (financiers, comptables et administratifs).

Ses principales actions récurrentes sont :

- La gestion des autorisations, règlements, encaissements, suivi des placements et de la trésorerie.
- L'analyse des comptes, le suivi et la projection budgétaire. Une projection budgétaire annuelle est réalisée sur la base d'une situation comptable arrêtée à fin août, afin, si nécessaire, de prendre des dispositions particulières au cours du 4^e trimestre.
- La rationalisation des procédures.

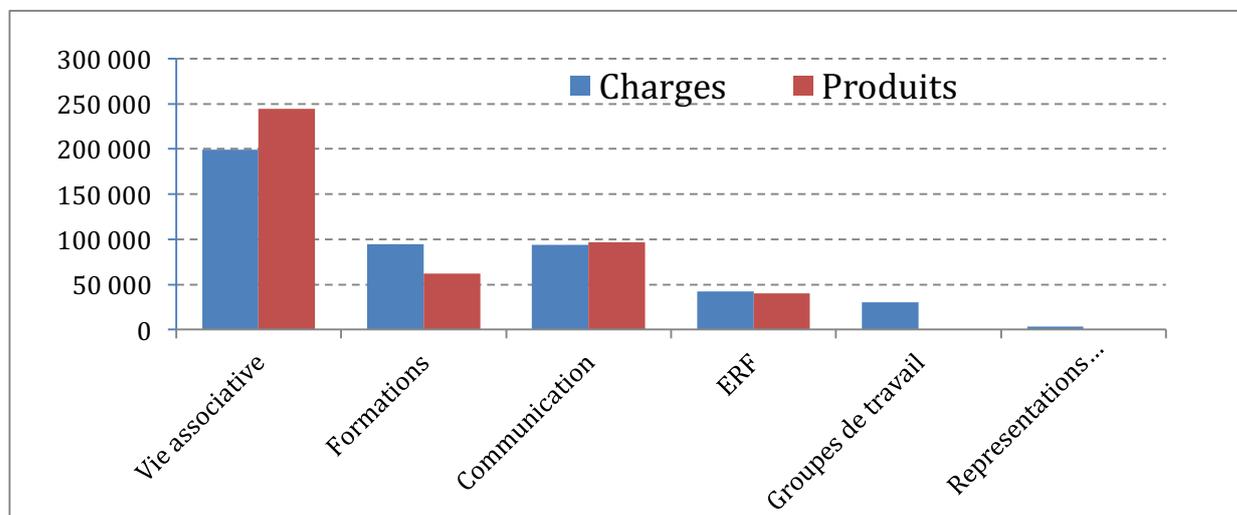
Le travail de réflexion engagé fin 2016 afin de mettre en place le **prélèvement automatique des factures** à destination des associations départementales a permis de rendre ce mode de règlement effectif en fin d'année pour les factures d'*Accueil*. Ce mode de règlement,

étendu à toutes les factures courant 2018, allègera considérablement les tâches de relance et rationalisera la gestion.

EFA a sollicité Passerelles & Compétences fin 2016 pour une **mission de développement de ressources financières** sur deux axes : activité d'édition et recherche de nouvelles ressources externes. Le bénévole a structuré son travail autour d'un mini audit de l'association, de la rédaction d'un plan de développement de fundraising (ou collecte de fonds) répertoriant les différents axes possibles de développement financier, présenté en CA fédéral en juillet. En 2018, ce travail va être poursuivi par deux missions de bénévolat de Passerelles & Compétences sur l'établissement des plans d'actions sur :

- Le développement des ventes des publications, principalement la revue *Accueil*.
- Le recherche de fonds pour diversifier les ressources fédérales afin de pérenniser son fonctionnement.

En 2017, pour un déficit de 19 964 €, les 463 K€ de charges et les 443 K€ de produits se répartissent comme suit :



>> La commission Formations

• 5 bénévoles

• Orientation des contenus de formation

• Soutien aux associations départementales

La commission, composée de cinq administrateurs et de la directrice, a pour mission de **définir la politique de formation de la fédération** dans toutes ses composantes : formations à destination des administrateurs et bénévoles du mouvement, formations à destination des professionnels et formations à destination des adhérents (postulants ou familles). Elle s'est réunie une fois et a travaillé par mail tout au long de l'année.

Elle recense les besoins, oriente les contenus des modules de formation (internes et externes) et fixe les orientations de leur programmation, en accord avec les formateurs. Ses propositions sont soumises au CA pour validation. Par ailleurs, elle étudie les demandes de sessions reçues de la part d'institutionnels ou d'OAA.

Elle apporte son soutien aux associations départementales qui élaborent des projets de formation des postulants grâce à une convention de labellisation qui permet aux associations de faire valider leur module dans le cadre de l'organisme de formation fédéral et de délivrer des attestations de formation (et non pas de simples attestations de présence).

Le soutien et la valorisation, au niveau national, d'actions de formation et sensibilisation, structurantes et de qualité, conduites dans les départements contribuent ainsi à renforcer la crédibilité et la visibilité du mouvement tout entier en matière d'accompagnement à la parentalité, vocation première d'EFA.

> LES COMMISSIONS DE TRAVAIL TRANSVERSALES

>> Le pôle juridique

- Une équipe de 5 personnes
- Le droit de l'adoption sous toutes ses facettes
- Des réponses individuelles
- Des réflexions de fond

L'équipe juridique est une structure informelle composée de cinq membres bénévoles de la fédération, que leur parcours professionnel autorise à répondre, individuellement ou collectivement, aux **nombreuses interrogations portant sur le droit de l'adoption sous toutes ses facettes** : aspects administratifs (agrément, statut des pupilles de l'État...), civils (adoption plénière et simple, nom, prénom, état civil, nationalité, adoptions intrafamiliales, phase judiciaire du processus...), internationaux (OAA, reconnaissance des adoptions prononcées à l'étranger, exequatur, conversion des adoptions simples en plénières), sociaux (congé, allocations...). Cette activité est d'autant plus importante que les professionnels (ASE, services préfectoraux des tutelles, avocats, magistrats...) ne sont pas toujours bien armés pour traiter de ces sujets, souvent fort complexes, qui ne relèvent pas de leur pratique quotidienne (certains trouvent parfois les réponses aux questions qu'ils se posent sur le site ou auprès de l'un des membres de l'équipe). Pour autant, cette équipe ne constitue pas un « service juridique » responsable des informations et conseils qu'il propose.

Les nombreuses sollicitations n'entraînent de réponses visibles par tous que lorsqu'elles transitent par Lirefa. Lorsqu'elles émanent des associations départementales ou de particuliers, elles appellent le plus souvent des réponses individuelles adaptées aux éléments factuels présentés, et imposent que soit respectée la vie privée des demandeurs.

Lorsqu'elles émanent de la fédération, elles ont essentiellement pour but de **contribuer à la construction d'argumentaires** en vue d'auditions ou de discussions dans les instances, tables rondes, groupes de travail nationaux auxquels EFA est invité et des rendez-vous ministériels ou institutionnels.

Cette année, EFA a participé au groupe de relecture de l'édition 2018 du **guide des pupilles de l'État, publié par la DGCS**. Cette relecture a fait l'objet d'un important travail de l'équipe. Ce guide s'adresse aux tuteurs, aux conseils départementaux et plus largement à tous les acteurs de la protection de l'enfance. Il devrait permettre une meilleure connaissance du statut de pupille de l'État.

>> La commission Axes stratégiques

Le conseil d'administration de janvier a pris la décision de lancer un chantier sur les priorités du mouvement à moyen terme. La rencontre annuelle des représentants départementaux du 20 mai a été l'occasion d'amorcer **le travail de projection sur l'avenir du mouvement**, en recensant au sein d'ateliers de travail toutes les propositions des administrateurs présents. Sur la base de ce recensement, une équipe dédiée, composée de quatre administrateurs fédéraux et huit administrateurs départementaux, a rédigé une synthèse des propositions, déclinée par axe stratégique. **Cette synthèse a servi d'outil de consultation des associations départementales**, afin que chacune se prononce sur les priorités à venir et sur la faisabilité de la mise en place, sur leur territoire, des actions qui en découlent. La quasi-totalité des associations (85) ont répondu.

Les résultats de cette consultation détermineront les axes stratégiques 2018-2023 du mouvement, axes qui seront soumis au vote lors de l'AG 2018.

>> L'équipe du colloque 2017

L'équipe (dix personnes) a continué à travailler sur l'organisation du colloque à destination des professionnels qui s'est déroulé, à Paris, le 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, sur le thème « Construire un projet pour l'enfant : vers de nouvelles formes de parentalité ». Le détail de cette journée se trouve p. 27.

>> L'équipe du congrès 2018

L'organisation d'un congrès externe 2018 a été validée par le conseil d'administration : il se déroulera le 13 octobre 2018 à Mulhouse et portera sur le thème de **l'expression et de la parole de l'enfant**. Au cours du dernier semestre, une équipe de neuf personnes s'est constituée et a commencé à travailler à la structuration de cette manifestation.

>> La commission Communication externe

Consciente de l'importance de l'image donnée par le mouvement et de la nécessité de répondre toujours mieux à ses interlocuteurs, la fédération travaille à l'amélioration de sa politique de communication et au renforcement de ses outils en direction des familles et de ses partenaires : développement d'une identité graphique cohérente ; actualisation des documents en direction des familles et des institutionnels ; mise à jour très régulière du site public ; animation d'une page Facebook ; publication d'une newsletter bimestrielle ; articulation systématique entre les différents outils, multiplication des liens entre le site public, la page Facebook et les publications (newsletter, *Accueil*) ; diffusion d'une sélection des programmes TV et radio sur Lirefa ; choix avisé des interventions dans la presse comme dans les colloques, congrès...

Plusieurs équipes sont en charge de ces différentes missions dont les actions sont détaillées p.29-31.

2

REPRÉSENTER ET INTERVENIR



> LE CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Conseil national de la protection de l'enfance n'a pu se réunir qu'une fois en plénière au mois de juin, la séance plénière initialement prévue en décembre ayant été reportée au mois de janvier pour permettre la venue de la ministre des Solidarités et de la santé. Lors de cette unique plénière de l'année, un point a été fait sur les travaux menés par les différentes commissions.

EFA est membre de la commission adoption et de la commission formation, qui se sont réunies quatre fois. La commission adoption a plus particulièrement travaillé sur l'information des candidats à l'adoption et sur un bilan d'adoptabilité pour tous les pupilles de l'État. Pour ce faire, elle a demandé à des spécialistes de venir exposer leurs pratiques et leurs positions face à ces questions.

La commission formation a émis un premier avis en cours d'année, visant à intégrer les notions de « besoins de l'enfant » dans le contenu des formations initiales des travailleurs sociaux, ces formations, en cours de réingénierie, devaient être validées fin 2017. Elle s'est par ailleurs penchée sur la nécessité de formations adaptées pour les cadres en protection de l'enfance, ainsi que sur l'intérêt de formations interprofessionnelles et inter-institutionnelles en s'appuyant sur des expériences innovantes dans ce domaine.

> LE CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCÈS AUX ORIGINES PERSONNELLES



EFA a participé aux trois séances plénières programmées au cours de l'exercice, les 1^{er} février, 14 juin et 5 décembre ainsi qu'à la journée des correspondants du CNAOP du 28 septembre. Au cours de cette journée, un premier point a pu être fait concernant la signature du protocole et l'application de la circulaire sur l'accompagnement des femmes accouchant dans le secret. Les départements se sont emparés de manière très inégale de ces deux documents et, dans plus d'un tiers d'entre eux, rien n'a été fait. Un point très précis sur le dispositif d'information de la parentèle lors des examens génétiques a également été présenté dans l'optique d'une modification éventuelle de la loi dans le cadre de la révision des lois bioéthiques en ce qui concerne les enfants nés sous le secret. Quelles informations peuvent être données à une mère de naissance ayant accouché « sous X » si une maladie génétique est découverte chez l'enfant qu'elle a mis au monde et qu'elle peut potentiellement transmettre à d'autres enfants, ou lorsqu'une mère fait part d'une

maladie génétique découverte chez elle ou un de ses enfants ?

Au-delà de l'étude de cas particuliers, le rapport d'activité du CNAOP a été approuvé. Les résultats de l'étude portant sur l'évaluation des différents aspects de la loi du 22 janvier 2002 réalisée par le cabinet ASDO ont été présentés lors de la réunion des correspondants et au cours de deux séances (point étape et résultats finaux). Lors de la dernière réunion plénière, deux membres de la commission Origines d'EFA sont venus présenter le dispositif britannique concernant la recherche des origines. Cela a permis d'évoquer des pistes de travail comme la construction d'un portail unique de recherche pour tous les adoptés.

Une rencontre de travail entre EFA et Monsieur Nutte, président du CNAOP, et Monsieur Bourely, secrétaire général, a eu lieu afin qu'EFA puisse - comme les autres associations siégeant dans cette instance - s'exprimer sur les pistes de travail des trois années à venir.

> LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Une rencontre avec la députée Madame Laurianne Rossi, questeur de l'Assemblée nationale, a permis de faire un point sur la question des origines mais également de manière plus large sur toutes les questions touchant à l'adoption.

EFA a également assisté à de nombreux congrès et colloques dont celui organisé par la DGCS sur la « démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance : pour une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant » au ministère des Affaires sociales et de la santé à Paris.

> LES RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ADOPTION

>> La Mission de l'adoption internationale

Plusieurs rendez-vous avec la MAI ont eu lieu au cours de cet exercice pour faire des points réguliers sur la situation de l'adoption internationale mais également pour une prise de contact avec Monsieur Barbet, qui a remplacé, au mois de novembre, l'ambassadrice, Madame Roussel. Son adjointe Madame Brunet-Ludet sera remplacée, quant à elle, début 2018.

En novembre, EFA a participé au colloque annuel de la MAI sur le thème « Adoption internationale : éthique et pratiques » et est intervenu dans la table ronde concernant la place des opérateurs dans le nouveau contexte de l'adoption internationale.

>> L'Agence française de l'adoption

Le 25 avril, Madame Anne-Sylvie Soudoplatoff, préfiguratrice du rapprochement AFA-GIPED, a été reçue dans les locaux de la fédération. Un point sur l'avancement de ce rapprochement a été fait et a été l'occasion pour EFA d'insister sur la nécessité de maintenir les deux GIP tant que le nouveau ne sera pas habilité par tous les pays d'origine et cela afin de ne pas risquer la suspension des procédures en cours.

En septembre, EFA a rencontré Madame Voisin, présidente de l'AFA, ainsi que Madame Biondi, directrice. Cette dernière, officiellement en retraite, assurait l'intérim, dans l'attente de la nomination d'un

magistrat pour prendre la direction de l'Agence. Il a été confirmé à EFA que le déménagement de l'AFA se ferait en fin d'année dans le même immeuble que le GIPED. Restait à cette date à disposer des habilitations pour la réception du public.

Par ailleurs, en de multiples occasions, EFA a pu échanger avec la direction de l'AFA que ce soit lors des séances de la commission adoption ou plénière du CNPE, des colloques ou des rencontres institutionnelles.

>> Les autres acteurs de l'adoption

Tout au long de l'année, EFA est intervenu lors de différentes manifestations extérieures, à la demande de leurs organisateurs, et a ainsi pu faire connaître sa vision de l'adoption (voir annexe Interventions et réunions institutionnelles p. 41-43).

EFA a également participé activement aux réunions de travail organisées par la DGCS pour la rédaction d'un guide sur la tutelle des pupilles de l'État à destination des directions départementales de la Cohésion sociale, exerçant la tutelle des pupilles de l'État par délégation du préfet avec les Conseils de famille, et les services de l'Aide sociale à l'enfance des conseils départementaux, services gardiens.



> EFA : UNE ASSOCIATION FAMILIALE

>> Les relations avec l'UNAF



Plusieurs rencontres avec l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ont eu lieu tout au long de l'année. En janvier, EFA a participé à une **réunion au sujet de la campagne présidentielle** et des revendications que chaque mouvement familial souhaitait voir porter.

EFA a également participé à la **réunion du Comité national de développement associatif de l'UNAF**.

Enfin, EFA a assisté à **l'assemblée générale de l'UNAF** à Tours, une occasion de rencontrer les responsables des Unions départementales des associations familiales qui développent souvent des liens étroits avec les associations départementales EFA (voir partie 2 dans les activités du réseau).

EFA s'est impliqué dans le groupe de relecture de la nouvelle édition du guide **Siéger dans un conseil de famille des pupilles de l'État** à destination des représentants des Conseils de famille, publié par l'UNAF.

>> Les relations avec la CNAF

L'activité d'EFA bénéficie du soutien de la CNAF dans le cadre d'un **contrat partenarial 2014-2017** de 49 200 € sur quatre ans, résultant de la convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 signée entre l'État et la CNAF.

Ce contrat est bâti autour de deux axes :

- la **structuration et l'animation du réseau** : impulsion dans la mise en place des actions sur le territoire, accompagnement et soutien des associations départementales dans l'adaptation de leurs actions ainsi que coordination des actions des associations départementales ;
- le **soutien à la parentalité** : actualisation et optimisation des services rendus directement aux familles et aux adoptés majeurs (groupes de travail thématiques, site public, ligne nationale d'écoute, revue *Accueil*, publications, groupes de discussion...), sensibilisation des professionnels en lien avec les familles et formation des bénévoles.

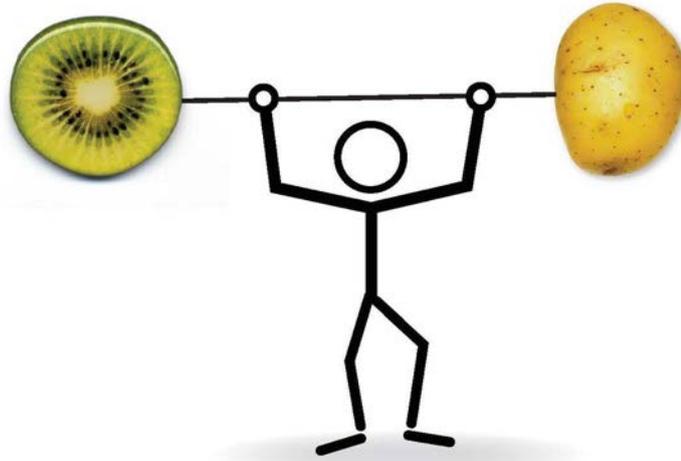
Après un bilan à mi-parcours qui a permis de constater que les actions réalisées étaient conformes aux objectifs fixés en début de contractualisation, le bilan final sera présenté à la CNAF début 2018. Ce sera également le moment d'envisager ensemble les perspectives de partenariat pour la prochaine période de contractualisation.

EFA a participé au **colloque organisé par la CNAF** « L'action publique en direction des parents : quels problèmes ? Quelles réponses ? »



3

SOUTENIR



> LA LIGNE NATIONALE D'ÉCOUTE

La ligne d'écoute s'adresse directement aux familles et à toute personne concernée par l'adoption : postulants, adoptants et adoptés, ainsi qu'aux personnes chargées de leur accompagnement dans les associations et confrontées parfois à des situations complexes.

Le dispositif repose sur un n° Azur (0810 0021 01) dont les coûts sont pris en charge par la fédération. Un changement d'opérateur téléphonique est à l'étude afin de faciliter les prises de ligne à distance et de réduire les coûts.

La ligne d'écoute est assurée sur deux permanences hebdomadaires, le mercredi soir et le jeudi après-midi, par une équipe de sept personnes, bénévoles et formées, s'appuyant sur un réseau de personnes ressources pour répondre aux questions plus pointues (santé, scolarité, psychologie, aspects juridiques, etc.).

L'équipe s'est retrouvée une fois au cours de l'année, pour une journée de supervision animée par un professionnel.

Le nombre d'appels a baissé de 35 % environ passant de 95 en 2016 à 62 en 2017 sur 42 semaines. Il est à noter que 17 % des appels émanent de personnes célibataires.

Les appels de postulants sont en nette augmentation (54,5 % pour 30 % en 2016) : 13 % sont titulaires de l'agrément, 24 % sont en cours de procédure, 16 % n'ont pas entamé les démarches pour l'obtention de l'agrément et 1,5 % ont eu un refus d'agrément ou un avis réservé. 10 % des appels proviennent de couples ayant plus de 44 ans qui aspirent à l'adoption d'un très jeune enfant. La proportion de postulants en cours d'agrément a doublé par rapport à l'an passé.

Les appels de familles adoptantes sont stables (21 familles soit 34 % des appels, même proportion qu'en 2016). 11 étaient des parents de pré-adolescents, d'adolescents ou de jeunes adultes avec, souvent, des problèmes de violence, de fugue, des soucis judiciaires ou de placement. La ligne d'écoute leur permet d'exprimer librement leur souffrance. 9 appels émanaient de parents d'enfants de moins de 11 ans. 3 appels concernaient des projets ou des questionnements sur un éventuel voyage dans le pays d'origine de leur enfant.

Les autres appels provenaient de personnes proches de parents adoptifs (3,5 %), de bénévoles associatifs ou de professionnels (4 %) et divers (4 %).

Aucun adopté majeur n'a téléphoné en 2017.

Une ligne
d'écoute nationale
à votre disposition

N° Azur 0810 00 21 01
PRIX APPEL LOCAL

PERMANENCES
le mercredi de 20h30 à 22h30 et le jeudi de 14h00 à 17h00

QUI SOMMES NOUS ?	POURQUOI ?	POUR QUI ?
Des professionnels, parents adoptifs, membres d'Enfance & Familles d'Adoption formés à l'écoute.	Vous souhaitez parler de vos difficultés et de votre quotidien, dans l'anonymat et la confidentialité.	Parents adoptifs, adoptés, personnes concernées par l'adoption, personnes relais auprès des familles.

Pour toutes autres questions relatives à l'adoption, n'hésitez pas à contacter l'association Enfance & Familles d'Adoption de votre département, dont vous trouverez les coordonnées sur le site Internet www.adoptioneafa.org ou en téléphonant à la fédération au 01 40 05 57 70

Fédération Enfance & Familles d'Adoption, 221 rue La Fayette - 75010 Paris

> ENFANTS EN RECHERCHE DE FAMILLE

ERF est un service d'Enfance & Familles d'Adoption, en faveur des enfants pupilles de l'État à besoins spécifiques.

>> Les enfants

ERF a étudié **51 dossiers concernant 55 enfants**, parmi lesquels 4 dossiers d'adoption en fratrie (dont 3 de jumeaux). 30 dossiers constituaient de nouvelles situations inscrites dans l'année.

25 situations d'enfants sont en cours de traitement, 4 sont en situation de guidance professionnelle (dont 2 nécessitant une guidance ethnopsychiatrique), 22 situations d'enfants ont été classées (projets abandonnés, sans nouvelles, enfants non adoptables, pas de projets parentaux correspondants) et 8 enfants ont été adoptés. Parmi les adoptions, 5 ont été réalisées avec des postulants ERF et 3 adoptions par les services demandeurs avec des postulants qu'ils ont eux-mêmes identifiés. Les enfants adoptés cette année étaient majoritairement jeunes (moyenne d'âge 2,5 ans) avec des problèmes médicaux.

Les demandes de saisie d'ERF émanent de : 34 conseils départementaux, 1 OAA, 1 association de parrainage. L'origine des demandes tend à s'uniformiser, très majoritairement en provenance des services Adoption. Un nombre important de conseils départementaux ont fait appel à ERF pour plusieurs situations d'enfants.

>> La référence médicale

La référence médicale d'ERF a été sollicitée pour 11 dossiers concernant 11 enfants (10 nouvelles demandes et un ancien dossier réactivé).

Les enfants concernés sont 6 nourrissons de moins d'un an et 5 enfants âgés de plus de 5 ans (1 né en 2009, 2 nés en 2010, 1 né en 2011 et 2 nés en 2012).

Pour les pathologies, du côté des bébés : 1 prématuré avec séquelles respiratoires et cardiaques, et incertitude sur l'avenir cognitif ; 1 prématuré avec syndrome d'alcoolisation fœtale de bon pronostic ; 1 retard de croissance intra-utérin avec microcéphalie et léger retard ; 1 enfant porteur d'un SAF avec carences affectives, de bon pronostic ; 1 enfant né de mère sous Dépakine avec retard de développement et syndrome malformatif à définir.

>> Les postulants

Au 31 décembre, la file active des postulants ERF comptait 25 projets mais seulement **19 activables immédiatement**.

Les sorties : 10 projets sont sortis du fichier, parmi lesquels 5 ont vu aboutir une adoption grâce à ERF, 4 pour une adoption hors ERF et 1 classé à la demande des postulants.

Les entrées : 14 nouveaux projets ont été inscrits au fichier. La file active augmente ainsi raisonnablement.

Les situations concernent 24 filles et 26 garçons. La répartition par genre est stable, avec toujours un peu plus de garçons.

Les projets d'adoption ont concerné **des enfants de tous âges (de 3 mois à 13 ans)**.

Dans le domaine des particularités, on observe une répartition relativement homogène entre les particularités médicales, les blessures liées à leur histoire de vie, et le nombre d'enfants qui cumulent les deux dimensions. Les profils d'enfants ont tendance à évoluer, laissant place peu à peu à quelques enfants dont le délaissement est examiné plus précocement qu'auparavant, et des enfants de plus en plus grands cumulant les besoins.

Exemple aussi rare qu'emblématique de cette évolution récente, ERF a été sollicité pour un enfant de 18 mois, n'ayant pas vu ses parents depuis l'âge de 6 mois et pour lequel l'acquisition du statut de pupille de l'État pour cause de délaissement était en cours.

Du côté des grands : 3 sont d'anciens prématurés avec des séquelles qui y sont liées et majorées par un parcours de carence affective, parfois associé à d'autres pathologies (SAF, épilepsie sévère) ; 1 enfant ayant subi une maltraitance grave ayant eu des conséquences sur son développement ; 1 enfant avec des troubles psychiatriques et génétiques (dossier ancien réactivé).

Les dossiers médicaux envoyés sont de plus en plus complets et il est souvent possible d'obtenir des compléments en cas de besoin. De ce fait, l'analyse est plus facilement partagée et relayée au sein du Conseil de famille local.

Le lien entre les postulants et la coordination est devenu plus ténu et rares sont les postulants qui tiennent spontanément le service informé de l'évolution de leur projet. L'actualisation ne peut plus être considérée comme un marqueur fiable de la dynamique du projet.

Cette année encore, quelques postulants ayant adopté via ERF étaient eux-mêmes porteurs d'un projet parental à particularité (postulants avec handicap physique, parcours de vie complexe, projet homoparental, etc.).

>> Les adoptions en 2017

Les chiffres qui suivent additionnent les enfants pour lesquels ERF a été sollicité et qui ont été adoptés dans l'année ainsi que les enfants adoptés par des postulants ERF.

Nombre total d'enfants adoptés : 12

Nombre de postulants ERF ayant adopté : 9

Nombre d'enfants ERF adoptés : 8 dont 5 adoptions ERF

Parmi les 8 enfants adoptés, 4 dossiers avaient fait l'objet d'une intervention de la référente médicale en amont, souvent une analyse des besoins médicaux.

- 2 adoptions en direct par les conseils départementaux après envoi de l'analyse des besoins
- 1 adoption ERF
- 1 apparemment ERF aboutissant à un échec

On note deux scénarios bien différents pour ces deux apparentements ERF : le premier couple avait passé une heure au téléphone avec le médecin pour évaluer l'impact du handicap maternel sur sa parentalité future, tandis que le second couple, ayant renoncé en cours de mise en relation, n'avait pas saisi cette possibilité offerte. ERF a donc déploré son premier échec d'appa-

rentement, soit un couple ayant renoncé à adopter après avoir rencontré l'enfant.

Cette année, 7 familles ayant adopté (de 2017 et des années antérieures) ont été suivies par la coordinatrice, ponctuellement ou plus. 14 familles adoptantes ont été accompagnées par des correspondants ERF départementaux, soit durant l'apparement soit après l'accueil de l'enfant. Ceci montre, parmi d'autres indicateurs, que l'engagement des correspondants est plus efficace dans l'accompagnement.

Le service a été sollicité par un département partenaire pour aller au contact d'une famille ayant adopté via ERF il y a quelques années et suscitant actuellement des inquiétudes.

À l'occasion des dix ans de la professionnalisation d'ERF, le service a sollicité le témoignage écrit de 26 familles, 9 d'entre elles ont répondu. Leurs témoignages étaient souvent accompagnés de nouvelles des enfants et de photos. Une fillette adoptée en 2010 a écrit elle-même son témoignage, pour la plus grande joie des membres du service.

>> Les correspondants

36 correspondants ERF couvrent l'ensemble des départements. ERF a accueilli 8 nouveaux correspondants. Dans le même temps, 6 correspondants ont cessé leur activité, activité qu'ils exerçaient depuis de nombreuses années. Parmi les nouveaux correspondants se trouvent plusieurs couples ayant adopté ces dernières années via ERF ce qui donne une dynamique intéressante.

33 correspondants ont transmis leur bilan d'activité annuel (taux de retour exceptionnel, à mettre en lien

avec la mise en place des correspondants régionaux). Ils ont été contactés par 122 familles, ces dernières sont essentiellement orientées par les associations départementales d'EFA ou la coordination. 80 familles ont été rencontrées physiquement.

Tout au long de l'année, se sont également tenues 23 réunions organisées partout en France par des correspondants ERF. Ces rencontres ont réuni environ 160 participants et visaient à mieux faire connaître ERF au sein des associations départementales.



Une équipe nationale

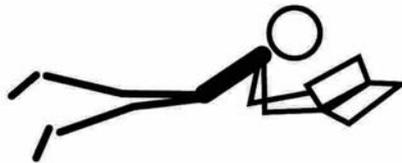
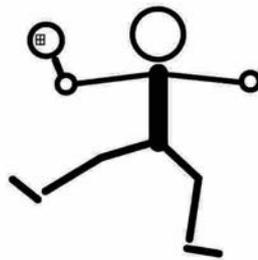
animée par une psychologue clinicienne, une secrétaire,
une pédiatre référente et deux bénévoles

Un réseau de 36 correspondants départementaux

Enfants en recherche de famille
221 rue La Fayette 75 010 Paris
Tel. 01 40 05 57 71
E-mail : erf@adoptionefa.org

4

OBSERVER, ÉTUDIER ET RECHERCHER



> LA MISSION EN INDE

Du 5 au 11 mars, une mission a été effectuée en Inde par EFA, indépendamment pendant les 3 premiers jours, puis avec la MAI pour les trois derniers. Le but de cette mission était de comprendre le système indien d'adoption et plus largement le dispositif de protection de l'enfance mis en place depuis 2015 et modifié sur certains points en janvier 2017, d'appréhender dans quelles mesures l'AFA devait demander son accréditation dans ce pays, de comprendre qui étaient les enfants en attente d'adoption internationale mais également de s'entretenir, avec les autorités, de la recherche des origines pour les adoptés aujourd'hui adultes.

D'un point de vue institutionnel, EFA a pu rencontrer le directeur de l'Autorité centrale indienne, l'UNICEF et

l'ambassadeur de France à Delhi. Une demi-journée dans les locaux de l'Autorité centrale indienne a été consacrée à une compréhension fine du système CARINGS, mis en place pour aider à l'appariement.

Des visites d'institutions accueillant des enfants adoptables ont également permis d'appréhender, sur le terrain, la prise en charge des enfants. D'autres institutions consacrées à la protection de l'enfance en danger comme les refuges d'enfants de la gare ont pu être visitées.

Les numéros 183 et 184 de la revue *Accueil* se sont fait l'écho de cette mission.



> L'ÉTUDE SUR LE DEVENIR DES ADOPTÉS (15-30 ANS) : SUITES

Les éléments de l'étude d'EFA sur le devenir des enfants adoptés (15-30 ans) viennent régulièrement étayer les interventions d'EFA en direction des professionnels, des familles et des interlocuteurs institutionnels, que ce soit dans le cadre de formations, de conférences ou d'auditions.

Par ailleurs, EFA a contribué à l'ouvrage *L'enfant adopté* (Doin) publié en janvier, sous la direction du Dr Jean-Vital de Monléon, avec un chapitre consacré à la scolarité des enfants adoptés. Ce chapitre s'appuie notamment sur l'étude d'EFA et sur les différents travaux menés depuis plusieurs années.



5

INFORMER ET COMMUNIQUER



> LE COLLOQUE PROFESSIONNEL « CONSTRUIRE UN PROJET POUR L'ENFANT : VERS DE NOUVELLES FORMES DE PARENTALITÉ »



Le 20 novembre, journée des droits de l'enfant, le colloque d'Enfance & Familles d'Adoption a consacré ses travaux au projet de l'enfant, avec le soutien du Défenseur des droits et en présence de Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants.

En repartant du parcours et des besoins de chaque enfant délaissé, et en s'ouvrant à d'autres formes de parentalité, ce fut l'occasion de [penser des projets familiaux sur mesure](#). Témoignages, table ronde, interventions de spécialistes, extraits de films... ont apporté aux 158 participants une réflexion riche et des perspectives de travail tonifiantes.

> LA REVUE ACCUEIL

>> Les numéros sortis en 2017



Parus en 2017 :

Les enfants adoptables en France (n° 182)
Adoption : et les pères ? (n° 183)
Le corps a la parole (n° 184)
Les 12-25 ans en mode attachement (n° 185)

À paraître en 2018 :

Parents et enfants à distance (n° 186)
Les besoins des enfants adoptés (n° 187)
Grandir avec son histoire (n° 188)
L'attente (n° 189)

>> Accueil : un lieu d'expression

Accueil allie au mieux accessibilité et consistance, lisibilité et qualité de la réflexion. L'ouverture faite à l'actualité de l'adoption et à celle des associations départementales permet à ces dernières de mieux investir la revue, elle favorise de nouvelles collaborations.

Une attention particulière est accordée à l'[illustration de la revue](#). Les couvertures, très créatives, contribuent à l'identité forte de la revue.

Lieu d'expression de la philosophie d'EFA, la revue propose également un éclairage aussi complet que possible sur les [questions concernant l'adoption et ses évolutions](#), la famille, l'éducation, en alternant les thématiques, à travers des témoignages, des entretiens, des relations d'expériences, des réflexions... Au fil des numéros, dans le souci de répondre aux attentes et aux besoins des différents publics (adoptés, familles, postulants à l'adoption, professionnels), sa politique éditoriale s'exprime également en ouvrant les pages à d'autres points de vue. La revue accueille les contributions de nombreux intervenants extérieurs et des textes qui font davantage débat, qui proposent d'autres perspectives, d'autres ouvertures. *Accueil* se doit de donner une image dynamique de la présence de l'adoption dans la société, de ses enjeux et de ses

apports pour l'enfance délaissée.

Lien indispensable avec les associations départementales et les adhérents, *Accueil* est un vecteur de communication important vers l'extérieur pour promouvoir l'éthique, les missions et les actions d'EFA, mais aussi les réalités de la parentalité et de la filiation adoptives. Dans ce contexte, la revue fonctionne de façon complémentaire avec le site et les autres publications.

Une présentation attractive sur le site public, l'annonce de chaque parution sur la page Facebook d'EFA ainsi que le [paiement en ligne](#) favorisent la vente au numéro.

Le tirage moyen de la revue est de 6 800 exemplaires, elle est distribuée aux abonnés, aux professionnels et aux institutions. Chaque association départementale reçoit gratuitement [12 exemplaires supplémentaires de chaque numéro à destination des Conseils de famille des pupilles de l'État](#).

Seule revue en France entièrement consacrée à l'adoption, elle est aussi bien connue, au-delà de nos frontières, dans le monde de l'adoption.

5 200
abonnés

Des articles
de fond

Des
témoignages

Des
ressources...

> LES PUBLICATIONS



>> Des livres, des guides pratiques, des DVD

Depuis plusieurs années, EFA édite des DVD, des ouvrages et des guides pratiques à destination des postulants, des familles et des professionnels. Aboutissement d'une longue réflexion, d'une expérience d'accompagnement de plusieurs années, ou tout simplement témoignage de parent, ces publications cherchent à répondre à des besoins ou des questionnements exprimés par les adoptés, les familles et les professionnels.

Publié en mars, le guide gratuit *Ton histoire, tes origines et les réseaux sociaux* s'adresse aux jeunes, adoptés ou placés en famille d'accueil. Rédigé par Eileen Fursland, il a été adapté en français par le groupe Origines d'Enfance & Familles d'Adoption. Voir commission Origines p. 11

Adoptabilités, la question du projet de l'enfant (dir. Bertrand Morin) : paru à l'occasion du colloque d'EFA, cet ouvrage présente en cinq chapitres (L'adoptabilité, La rencontre, L'adoption, Construire des projets de vie, L'accompagnement), l'expertise de 17 auteurs, en alternant théorie et pratiques de terrain. Chaque article est indépendant et peut servir de référence à une réflexion entre professionnels. En fin d'ouvrage, douze fiches techniques, conçues pour être copiées et diffusées, permettent d'avoir les repères indispensables pour accompagner chaque enfant vers le projet qui sera le sien.

Toutes ces publications sont en vente sur le site d'EFA : www.adoptionefa.org, rubrique « Les publications d'EFA »

>> La newsletter

Au cours de l'année, EFA a publié six newsletters (n° 31 à 36). La newsletter, *EFA-info@adoption*, se fait l'écho des prises de position d'EFA, de ses actions, de ses manifestations et de ses publications mais aussi d'informations extérieures au mouvement. Envoyée à tous les partenaires d'EFA (institutions françaises et étrangères, services de l'Aide sociale à l'enfance, consultations Adoption, OAA, presse...) et aux abonnés individuels, elle est aussi mise à disposition des associations départementales pour une diffusion à leurs adhérents et leurs partenaires. Elle est également disponible sur le site public.

>> EFA dans les publications externes

EFA a contribué tout au long de l'année à la *Lettre de la Conférence nationale des mouvements familiaux* de l'UNAF dans ses numéros 40 à 42, mettant en lumière les actions et les publications d'EFA.

La revue de l'UNAF, *Réalités familiales*, a publié dans le cadre de son numéro 118/119, consacré à « Familles et argent », un article de Danièle Housset, « Capital affectif ».

Enfin, EFA a contribué à l'ouvrage *L'enfant adopté* (Doin) publié en janvier (voir p. 25).



> COMMUNIQUER SUR LE NET

>> Le site : www.adoptioneafa.org

1 390 000
pages
consultées

278 000
visiteurs

Plus de 600
pages actives

Mises à jour
quotidiennes

1 390 000 pages (1 502 000 en 2016) ont été consultées sur le site public par 278 000 visiteurs uniques (346 000). Malgré une baisse du nombre de visiteurs, reflet d'un changement général dans les pratiques des usagers d'Internet, qui tendent à privilégier les réseaux sociaux, la fréquentation confirme l'importance de ce site, qui comporte plus de 600 pages actives. Le site d'EFA est toujours un « centre de ressources » incontournable pour les familles, les candidats à l'adoption, les adoptés et les professionnels, en France et dans les autres pays francophones. 12 % des visites sont issues de Facebook. Les autres proviennent de divers moteurs de recherche et de sites référençant le site d'EFA (sites des associations départementales, d'associations d'adoptés, du ministère des Affaires étrangères, forums divers consacrés à l'enfance et la parentalité, etc.).

Les ventes en ligne ont rapporté à la fédération 9 666 € (montant légèrement en hausse par rapport à

2016), pour 989 achats et dons. Outre l'intérêt d'une diffusion plus importante des publications d'EFA, cela représente pour la fédération un apport financier non négligeable.

L'équipe en charge du site Internet est constituée de quatre personnes. Au terme d'un appel d'offres, un prestataire a été choisi pour **moderniser le site et le faire évoluer** afin d'actualiser son ergonomie, d'intégrer de nouveaux modes de navigation et d'offrir la possibilité de consultation depuis différents supports (ordinateurs, tablettes, smartphones).

Le dernier semestre a été l'occasion d'un travail soutenu de l'équipe pour réactualiser l'ensemble du contenu pour **une mise en ligne prévue début 2018**. Le site d'EFA reste ainsi la plus importante source d'information en ligne sur l'adoption, complétée et approfondie par la revue *Accueil*.

1953-2014
Fédération EFA | Départements EFA | Adoption | Actualité | Revue Accueil | Agenda | Forum | Groupes | Adhésion | Contact

Accueil
Rechercher...

EFA : Qui sommes-nous ?
EFA : Qui sommes-nous ?
La fédération
Les associations départementales
Enfants en Recherche de Famille
Accompagner et écouter les familles
La revue Accueil
Les autres publications d'EFA
Les formations
Colloques et congrès
Les activités d'EFA
EFA prend position

L'adoption
L'adoption
Questions générales
Les démarches
Adopter en France
Adopter à l'étranger

Drépanocytose: thérapie génique, un début d'espoir?
Une étude publiée cette semaine dans le New England Journal of Medicine rend compte d'un succès de thérapie génique pour le premier patient ainsi traité: les travaux ont été menés par une équipe internationale, avec des membres de l'hôpital Necker. Lire la suite

Adoption internationale: une hausse en trompe-l'oeil
En 2016, 956 visas long séjour adoption (VLSA) ont été délivrés (contre 815 en 2015 et 1069 en 2014). La mission de l'adoption internationale relève que « cette hausse apparente de 17 % résulte de la levée de la suspension des adoptions en République démocratique du Congo (RDC) ». Hors RDC (231 arrivées d'enfants), le premier pays d'origine est Haïti (82), suivi du Vietnam (74) et la Colombie (62). Retrouvez le rapport 2016 de la MAI.

Vers la fin des adoptions à l'étranger? Une émission France Culture
« On ne peut pas laisser aller les familles dans un pays où on n'est pas sûr que les enfants sont adoptables. Quand les enfants grandissent, ils demandent à connaître leur

Ton histoire, tes origines et les réseaux sociaux
Comment utiliser les réseaux sociaux tout en se protégeant et en respectant les autres ? Comment paramétrer ses comptes pour garder la maîtrise des contacts ? Ces questions prennent un sens particulier pour les jeunes adoptés ou vivant en famille d'accueil. Lire la suite

Enfants de la Réunion: auditions à Paris et à Guéret
Les 6 et 8 janvier 2017, une commission nationale d'information doit auditionner 2150 ex-mineurs réunionnais transplantés en métropole, entre 1963 et 1982, pour repeupler les territoires ruraux de l'Hexagone. L'Assemblée nationale avait reconnu en 2014 la "responsabilité morale" de l'Etat.
Lire la suite...

Enquête sur les adolescents

Accueil
Les enfants adoptables en France
n°182 - mars 2017
Les enfants adoptables en France

Nouveau !
Commander les publications d'EFA en ligne

Rejoignez-nous sur

EFA-info-@doption
La newsletter d'EFA
Consulter - S'abonner

> COMMUNIQUER SUR LE NET

>> Facebook : www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption

La page Facebook est suivie par plus de **3 300 comptes** (+ 10 % par rapport à 2016) et a une portée de plus **18 000 vues** par mois (en progression de 50 % par rapport à l'année précédente). Elle permet de diffuser rapidement et de façon assez informelle une information, de faire part de « coups de cœur » et de « coups de gueule » mais aussi de mettre en avant des initiatives intéressantes présentées sur le Net. Grâce

aux liens, elle incite les abonnés à consulter le site public. Elle relaye également des événements organisés par les associations départementales.

La page Facebook offre un espace de convivialité, les publications sont ouvertes aux commentaires, l'équipe d'animation de la page apporte des réponses lorsque cela se révèle nécessaire.

>> Le forum

Le forum

Ce forum, accessible depuis le site public, est totalement libre à la lecture ; pour y écrire, il est nécessaire de s'inscrire. Sa fréquentation est stable et il compte actuellement **4 250 membres inscrits** (dont beaucoup n'ont été actifs que quelques semaines). Après une baisse de la fréquentation en 2014 et 2015, on note à nouveau une progression depuis 2016.

Le forum est subdivisé en dix sections : six sections de thèmes habituels (forum principal, agrément, procédures, enfants à besoins spécifiques...), une section « Témoignages » ; une section « au quotidien » pour échanger entre parents adoptifs ; une section « Annonces » ; une section « Journalistes - étudiants ».

Les profils des membres sont plus diversifiés que sur les groupes Yahoo. Une majorité des inscrits sont des postulants, mais on y trouve aussi : des parents en difficulté relationnelle avec leur enfant, des adoptés qui répondent à ces derniers ou viennent confier leur ressenti, des personnes qui ont un projet très spécifique, intrafamilial par exemple, qui viennent demander quelques informations juridiques, et assez

récemment plusieurs couples homosexuels qui s'échangent des informations (dont un ayant adopté).

Le forum est **une source d'information utile** pour les postulants en tout début de démarche, en complément des sites officiels. De nombreux nouveaux inscrits ne restent que le temps d'avoir une réponse à leur interrogation du moment, mais on y trouve aussi quelques débats de fond intéressants, et il est un lieu de soutien mutuel pour les postulants qui sont dans l'attente. La section témoignages, en particulier, est riche d'enseignements, rassemblant aussi bien des récits difficiles de la part de jeunes adoptés ou de parents adoptifs en difficulté, mais aussi des récits positifs. On trouve aussi, ponctuellement, des questions juridiques très précises.

Quelques membres réguliers répondent, renseignent, informent. Trois d'entre eux ont d'ailleurs été recrutés récemment comme co-moderateurs, ce qui fait désormais **une équipe de quatre personnes pour répondre aux questions et réagir en cas de dérive** (spam ou inscriptions douteuses). En revanche, une seule administratrice tient à jour l'installation.



> COMMUNIQUER SUR LE NET

>> Les groupes publics de discussion

La baisse de fréquentation des listes de discussion Yahoo se poursuit. On peut observer que cette baisse est commune à l'ensemble des groupes Yahoo portant sur l'adoption, ce qui conduit à envisager qu'elle procède de deux causes. D'une part les discussions sur l'adoption ont sans doute largement migré sur d'autres supports, comme Facebook, par exemple, où se sont créés plusieurs groupes ces dernières années. La deuxième raison touche au fond : le nombre d'adoptions diminuant, le nombre d'échanges autour de l'adoption diminue également, en particulier au sein des listes généralistes.

Les deux groupes sont administrés par une équipe de plusieurs modérateurs qui inscrivent les nouveaux arrivants sur leur demande, après leur avoir demandé de fournir quelques précisions sur leurs démarches et leurs attentes.

Yahoo groupe AdoptionEFA

Créée en 2001, la liste de discussion généraliste AdoptionEFA compte un peu plus de 3 500 inscrits. Le nombre de messages échangés a diminué dans des proportions importantes, passant de 626 en 2016 à 264. Les échanges sont divers. Les modérateurs communiquent des informations quand il y a lieu. Des

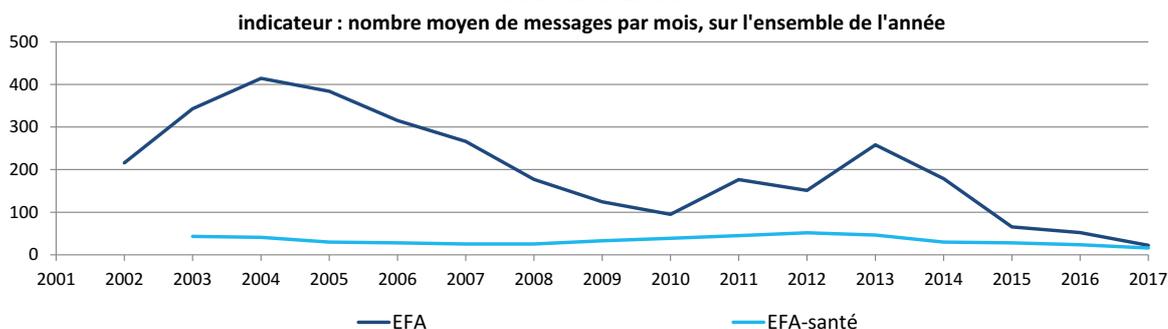
postulants à l'agrément posent des questions sur lesquelles ils ont du mal à obtenir des réponses ailleurs, de même que des parents. Des personnes plus expérimentées, adhérentes EFA ou non, répondent quand elles pensent pouvoir le faire. Il peut également s'agir d'échanges entre personnes rencontrant le même problème ou dans la même situation. La participation à cette liste offre également la possibilité aux responsables d'associations départementales de signaler les manifestations EFA locales.

Les sujets de discussion sont variés : questions sur l'agrément, candidatures auprès des OAA, évolution du paysage de l'adoption internationale, critères de choix des Conseils de famille des pupilles de l'État, procédures administratives une fois l'enfant arrivé, droits sociaux associés, questions de post-adoption, partage d'expérience.

Yahoo groupe AdoptionEFA-santé

La liste existe depuis juin 2003 et comporte 885 inscrits. Le nombre de messages échangés a également diminué, passant de 280 en 2016 à 194. Compte tenu de l'évolution du paysage de l'adoption internationale, le nombre d'échanges sur cette liste a progressivement rejoint celui de la liste généraliste.

Evolution de la fréquentation des listes de discussion EFA sur la durée



> LES RELATIONS PRESSE

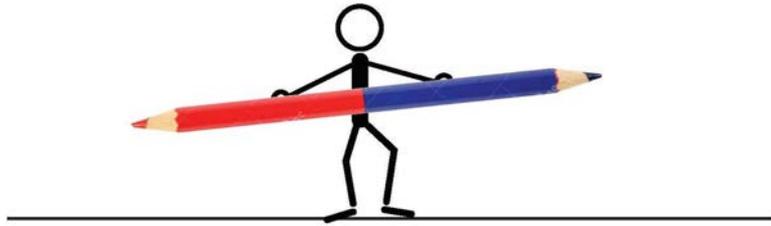
Durant toute l'année, EFA a reçu de nombreuses demandes de la part des médias - particulièrement de la presse écrite - ou de producteurs de documentaires ou de films. Le détail des sollicitations ayant débouché sur un article ou une émission figure en annexe, p. 46. EFA n'est pas toujours cité dans les articles pour lesquels les journalistes sont venus chercher des informations. Lorsque les demandes émanent de médias qui ne correspondent pas à son éthique (émissions fondées sur le sensationnalisme, par exemple), EFA n'y donne pas suite. Cependant, des contacts privilégiés avec certains médias se sont développés au fil des années et permettent des relations de confiance.

EFA a participé à des émissions en direct que ce soit au niveau de radios locales comme Radio Notre Dame, ou nationales comme LCI ou France Inter. Pour cette dernière, la participation à l'émission « La bande originale », aux côtés d'Isabelle Carré et François Xavier Demaison, a permis à EFA de revendiquer la nécessité d'une réforme de l'agrément pour mieux accompagner les candidats à l'adoption.

EFA a également été sollicité pour des films sur l'adoption pour fournir des informations sur l'adoption, ou encore pour participer à des soirées débats dans les associations départementales, comme lors de la sortie du film de Maxime Motte, *Comment j'ai rencontré mon père*.

6

FORMER



> LES FORMATIONS EXTERNES

Forte de son expérience de plus de 60 ans, la fédération EFA est déclarée, par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), **organisme de formation professionnelle** sous le N° 11 75 35 176 75.

EFA s'adapte aux évolutions du contexte de l'adoption pour proposer chaque année une offre de formation répondant aux questionnements et difficultés des professionnels, au cours de sessions en petits groupes.

Parallèlement, elle répond aux appels d'offres déposés par les institutionnels.

Enfin, elle propose aux **familles** (postulants ou parents) des ateliers parentalité afin de les soutenir dans l'exercice de cette mission avec leurs enfants (à venir ou présents). Les ateliers à destination des familles réalisés dans le cadre fédéral peuvent être animés par des administrateurs fédéraux ou par des administrateurs locaux dans le cadre d'actions labellisées par la fédération.

>> Les formations professionnelles

Deux formations ont été programmées dans les locaux de la fédération :

- un **nouveau module** cette année, « La place des origines dans la famille adoptive : quels accompagnements ? » (1 j.), pour 15 participants ;
- le module bâti en 2016, reconduit cette année, « Accompagner les postulants dans l'attente par des ateliers collectifs » (1 j.), pour 8 participants.

Deux formations financées par la DJSCS de Mayotte ont été organisées à Mayotte à destination de toutes les personnes concernées par l'adoption :

- un module sur la commission d'agrément et le Conseil de famille (2 j.) pour 13 participants ;
- un module sur l'accompagnement vers l'adoption (1 j.) pour 12 participants.

Dans le cadre d'un **partenariat avec l'Atelier des parents**, un module de sensibilisation à l'adoption a été proposé aux animateurs volontaires de cet organisme (1 j.). Ainsi, 15 participants ont pu être sensibilisés aux spécificités de la parentalité adoptive, au vécu des familles et aux accompagnements possibles.

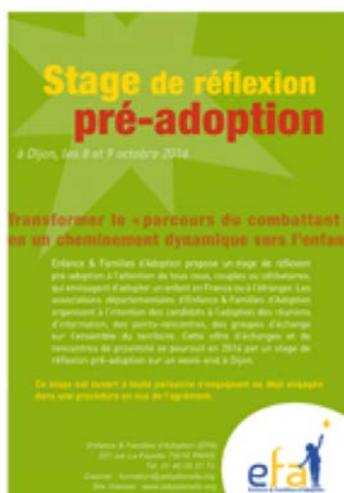
>> Les formations à destination des postulants et des familles (ateliers)

L'équipe fédérale Accompagnement à la parentalité adoptive a animé **quatre ateliers s'adressant à des postulants ou à des familles** (47 participants) dans l'Eure et la Nièvre, en Dordogne et en Saône-et-Loire autour de thématiques telles que « Vivre sous le regard social », « Préserver et renforcer l'estime de soi de son enfant » et « Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance ».

Par ailleurs, **deux stages de réflexion pré-adoption** ont été proposés à Dijon, comme l'année précédente, assurés par trois animateurs (médecin, psychologue,

sensibilisés à l'adoption, et administrateur d'EFA, par ailleurs parent par adoption). Ils ont réuni 26 participants.

La FFOAA (Fédération française des organismes autorisés pour l'adoption) a réitéré une demande de module de formation à l'intention des postulants de ses OAA membres, « Adopter un enfant grand ». Ce module a eu lieu cette année à Toulouse.



7

ANIMER LE RÉSEAU



> LA COMMUNICATION INTERNE

>> Le site privé

Avec presque **3 600 visites** pour environ **13 300 pages vues**, en baisse de 15 % par rapport à 2016, le site interne reste néanmoins un outil indispensable en matière de transmission et d'archivage des informations à l'usage des associations départementales et de la fédération. La liste Lirefa complète ce dispositif en annonçant la mise en ligne des documents. La mise en ligne des articles et les mises à jour sont assurés par un membre de l'équipe Vie du mouvement.

>> Les listes internes

Lirefa

La liste Lirefa, destinée aux membres actifs des associations départementales, favorise **la diffusion de l'information**, qu'elle provienne des associations départementales ou de la fédération, et **la mutualisation des pratiques**.

Lirefa permet, entre autres, de répondre à des questions techniques ou juridiques, d'échanger des coordonnées ou des pratiques, de signaler les mises à jour du site privé ou d'annoncer des événements. Certains messages, lorsque les règles de confidentialité ne s'y opposent pas, peuvent ensuite être repris par les associations départementales et diffusés à leurs adhérents par mail ou newsletter ou bien communiqués avec l'accompagnement approprié lors de leurs rencontres avec leurs adhérents.

365 bénévoles sont inscrits sur Lirefa. Seuls les membres actifs, en privilégiant les administrateurs membres du bureau des conseils d'administration des associations départementales, sont invités sur la liste.

1 100 messages (3 messages en moyenne par jour) ont été échangés dans l'année.

Les autres listes internes

D'autres listes existent comme celle du conseil d'administration (les inscrits sont les 11 élus) par laquelle 680 messages ont été échangés dans l'année, celle de l'équipe fédérale élargie où échangent élus et associés (1 873 messages), de l'équipe Accompagnement à la parentalité (443 messages) mais également des listes dédiées (colloque 2017, présidentielles...) qui ont une durée de vie limitée en fonction des projets.

>> De nous à vous

Une lettre mensuelle d'information de la fédération vers les associations départementales est diffusée via Lirefa et le site privé.

Cette lettre, « De nous à vous », présente une synthèse des rencontres institutionnelles et des manifestations auxquelles la fédération a participé, et recense les futurs rendez-vous. Elle liste également les publications du mois, les rencontres avec la presse et les articles parus.

Enfin, elle rappelle le calendrier des rencontres internes au mouvement, des formations et des interventions des membres de l'équipe fédérale dans les associations.

Cette lettre, courroie de transmission indispensable à la communication avec les associations départementales, est diffusée **11 fois dans l'année** par le secrétariat général en collaboration avec toute l'équipe fédérale.



> LES JOURNÉES D'ÉTUDE ET DE RENCONTRE

>> La journée annuelle des responsables départementaux

La journée annuelle des responsables départementaux s'est tenue le 20 mai au Centre d'accueil l'Enclos Rey à Paris.

De nombreux responsables des associations départementales et administrateurs de la fédération étaient présents pour participer à cet événement majeur de la vie du mouvement (75 personnes représentant 54 associations départementales et 25 membres associés ou personnes ressources). Les échanges organisés ou informels ont vocation à soutenir et développer les actions réalisées pour accompagner les familles adhérentes et à développer le sentiment d'appartenance à un réseau associatif.

Après un point d'actualité et l'accueil des présidents d'associations départementales nouvellement élus, les participants ont pu échanger en ateliers afin d'alimenter la réflexion sur les orientations stratégiques d'EFA. Les principaux axes dégagés ont fait l'objet d'un travail de consultation des AD en fin

d'année et seront soumis à un vote à la prochaine assemblée générale.

Après un exposé sur les points marquants de la mission EFA en Inde, la journée a continué avec la présentation du guide *Ton histoire, tes origines et les réseaux sociaux*, un point sur les modifications d'organisation d'ERF et sur la promotion de l'abonnement à *Accueil* par parrainage. Elle s'est poursuivie par une intervention de l'équipe Accompagnement et un travail en ateliers sur l'essaimage de pratiques innovantes et originales et la présentation de ressources existantes pour les AD, pour se terminer par une présentation du nouveau site public.

Pour finir, conformément à la tradition d'EFA, la plupart des participants ont poursuivi leurs partages d'idées et d'expériences sous une forme plus informelle et conviviale lors d'un dîner pris en commun dans les locaux de la fédération.

>> La journée des représentants en Conseil de famille et commission d'agrément

Le 26 mars, 33 représentants EFA en Conseil de famille (17 en 2016) se sont réunis. Après une intervention de Lise-Marie Schaffhauser sur la filiation, la journée s'est poursuivie avec un point sur l'application de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et ses effets pour les pupilles de l'État. Différentes notions ont été abordées : le projet pour l'enfant et le projet de vie ainsi que les places respectives de l'ASE et du Conseil de famille, l'adoptabilité, et l'impact de la loi sur les postulants à l'adoption. Une information a également été délivrée sur les mandats en Conseil de famille et sur les congés de représentation.

>> La journée des référents Accompagnement à la parentalité

Le 26 mars à Paris, 17 référents (30 en 2016) et 7 membres de l'équipe étaient réunis autour du thème : « Accompagner les renoncements : accueillir les émotions de chacun. La place de l'empathie dans l'accompagnement ». La journée était composée de trois temps :

- Un apport théorique « Comment accueillir les émotions chez l'autre et en soi ? » avec l'intervention de France Marie Perreault, accompagnante parentale formée à l'EIREM (École des intelligences relationnelle et émotionnelle, fondée par Isabelle Filliozat), sophrologue et mère adoptive.
- Un partage de situations, d'expériences et de ressentis entre les participants.
- Une réflexion sur le rôle et la place de l'accompagnant à partir d'un jeu de cartes.

>> La journée des correspondants Enfants en recherche de famille

Le 11 mars, 24 correspondants (15 en 2016) ont participé à la rencontre annuelle. Cette journée permet de transmettre le bilan de l'année, d'identifier les problématiques et de réfléchir aux avancées possibles. L'équipe des correspondants s'est concentrée sur les évolutions de la correspondance ERF, en lien avec la réorganisation et les nouveaux besoins du terrain : évolution des missions et du statut du correspondant, renforcement des compétences via le réseau de correspondants régionaux, version révisée de la charte d'ERF.

La journée s'est terminée par un temps de réflexion pour mieux promouvoir ERF.

> LES FORMATIONS INTERNES

La formation du réseau des bénévoles locaux fait partie des missions essentielles d'EFA, afin que, grâce à des compétences solides et sans cesse actualisées, ils puissent agir au mieux auprès de leurs adhérents dans leur rôle d'accueil et d'accompagnement. Elle est aussi garante de l'homogénéité des informations transmises, dans le respect de l'éthique portée par EFA. L'investissement en formation a été dans la moyenne après une année 2016 où l'effort avait été très soutenu. Ainsi, **238 bénévoles ont été formés** (267 en 2016) de 43 associations (59 en 2016). Ils ont participé à l'une des 16 sessions (19 en 2016) de formation mises en place par la fédération, 9 à Paris et 7 en province.

Le plan de formation a été structuré autour de trois niveaux (base, approfondissement, perfectionnement), axés sur les différentes missions et deux modules de « technique de gestion de la vie associative ».

Niveau de base : « Bienvenue à EFA » a été organisé 4

fois (comme en 2016), à chaque fois en région. Il a été suivi par 39 bénévoles (54 en 2016) de 13 départements (23 en 2016). Depuis sa mise en place, en 2013, 320 bénévoles ont bénéficié de ce module.

Approfondissement : 5 sessions (9 en 2016)

- Écoute et accompagnement à la parentalité adoptive (1)
- Accueillir et accompagner les postulants (2)
- Conseil de famille (2)

Perfectionnement : 5 sessions (4 en 2016)

- Journée de représentants en Conseil de famille et commission d'agrément
- Journée des référents Accompagnement
- Journée des correspondants ERF
- « Prendre soin des donneurs de soin » (2 week-ends)

Vie associative : 2 formations Secrétaires et trésoriers, Nouveaux présidents

> LES INTERVENTIONS DANS LES ASSOCIATIONS

Deux types d'intervention sont proposés : les **conférences** et les **ateliers de réflexion et d'échange sur la parentalité**. Les conférences peuvent être ouvertes à un public élargi et couplées à des ateliers. Les ateliers permettent des réflexions et des échanges plus approfondis sur une journée complète à destination des postulants ou des parents d'enfants jeunes ou adolescents.

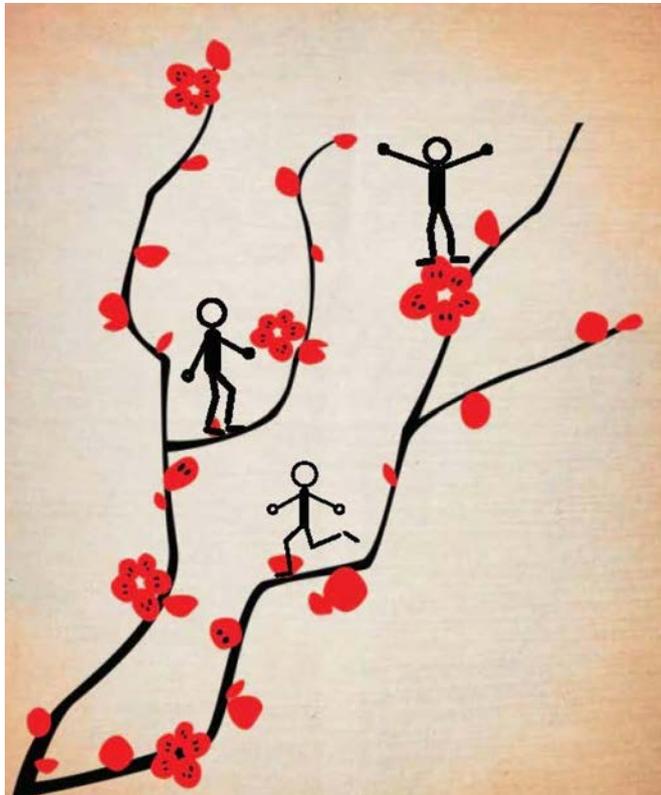
L'équipe fédérale se tient à la disposition des associations qui souhaitent proposer à leurs adhérents ce type d'interventions. La fédération a défini quelques thèmes (actualité de l'adoption, l'adoption d'enfants à besoins spécifiques, le regard social, la famille élargie, la scolarité, les origines, la santé...) dont la promotion est faite par l'intermédiaire du site privé ou de Lirefa. Mais d'autres peuvent être bâtis à la demande.

45 interventions ont été réalisées (41 en 2016) soit 40 conférences et 5 ateliers. L'équipe de conférenciers s'est étoffée et ces interventions rencontrent un vif succès. En plus de leurs apports, elles favorisent les échanges entre administrateurs fédéraux, responsables départementaux et adhérents. À noter que plus de la moitié des interventions ont été réalisées durant le dernier trimestre de l'année (23 sur 44) et que toutes les demandes n'ont pu être honorées.



8

PRÉPARER L'AVENIR



> EN GUISE DE CONCLUSION

Ce rapport montre toute la richesse et la pertinence de l'action d'Enfance & Familles d'Adoption auprès des familles, des professionnels mais aussi des institutionnels.

On a pu voir les premiers effets de la loi sur la protection de l'enfant du 14 mars 2016 avec l'émergence des commissions départementales d'examen des situations des enfants placés à l'ASE, la création du Conseil national de protection de l'enfance. Autant d'éléments que viennent appuyer les prises de position, la mobilisation et l'action d'EFA initiées de longue date en faveur, notamment, des enfants délaissés. Action concrétisée cette année par l'organisation d'un colloque autour du projet pour l'enfant, la parution d'un numéro de la revue Accueil sur les enfants adoptables en France et de l'ouvrage *Adoptabilités : la question projet de l'enfant*, ainsi que la participation à des guides à l'intention des Conseils de famille.

Des avancées concrètes donc, probablement de bon augure pour la suite, mais, dans un contexte qui a vu aussi la fermeture récente de l'Organisation régionale de concertation sur l'adoption en Normandie (ORCAN), dont l'expertise n'était plus à démontrer, contexte dans lequel l'accompagnement à l'accès des origines et son organisation sont souvent relégués au second plan (en particulier pour les enfants adoptés à l'étranger)... Équilibre fragile d'un ensemble qui manque de cohérence globale et qui nous rappelle l'importance de l'implication et de la vigilance d'un mouvement comme Enfance & Familles d'Adoption, aux côtés d'autres associations et d'organismes.

En une décennie, le visage de l'adoption s'est complètement transformé. De préconisations en propositions, les axes d'une véritable réforme ainsi que la mise en place de mesures concrètes n'ont jamais vu le jour. La nécessité de faire évoluer rapidement notre cadre administratif et légal de l'adoption mais aussi de prendre les mesures adaptées à une meilleure préparation des candidats à l'adoption et à un accompagnement accru des enfants et de leurs familles, est pourtant toujours aussi criante. Face à ce constat, Enfance & Familles d'Adoption propose une réflexion globale, développe de nouvelles actions et des outils en direction des familles et des professionnels, et maintient sa forte implication institutionnelle. Le mouvement EFA - associations départementales et fédération - doit maintenir un projet fort et réaliste, et poursuivre ses partenariats avec des organismes nationaux et européens pour appuyer sa dynamique et son ouverture, tout en renforçant la gestion lucide et responsable des actions définies.

Cette large palette d'activités et les évolutions constantes de l'adoption et de la protection de l'enfance nécessitent une organisation interne importante et un questionnement régulier des orientations et des axes stratégiques du mouvement. En 2017, la journée des représentants des associations départementales a été l'occasion d'initier un travail de réflexion collective sur le devenir d'EFA à l'horizon 2023. Riche de ces échanges fructueux, une équipe s'est constituée, composée d'administrateurs d'associations départementales et de membres de l'équipe fédérale.

Un questionnaire, articulé autour de plusieurs axes de développement, a été envoyé à toutes les associations départementales. Les réponses de 85 associations (sur 88) permettront de rédiger les propositions d'axes stratégiques qui seront soumis au vote de l'assemblée générale de 2018. Ainsi définis, ces axes seront la ligne de conduite du mouvement dans les années à venir, tant au niveau de la fédération que des associations départementales. Ce projet associatif, porté par plus de 1 000 bénévoles, permettra à Enfance & Familles d'Adoption d'envisager plus sereinement l'avenir. Continuer à informer, à accompagner reste notre but. Militer pour que tout enfant privé de famille puisse avoir une famille pour la vie, de manière éthique et respectueuse de ses besoins est depuis 65 ans notre socle.

ANNEXES

Interventions et réunions institutionnelles

Janvier 2017

9 janvier : Bertrand Morin, membre associé, et Gisèle Pajot, administratrice, assistent à la journée nationale d'échanges sur la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant organisée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

19 janvier : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, assistent au débat « démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance : pour une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant » au ministère des Affaires sociales et de la santé à Paris.

23 janvier : Nathalie Parent, présidente assiste aux vœux de Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'enfance et des droits des femmes.

27 janvier : Claire Lecuir, administratrice, et Nathalie Parent, présidente, rencontrent l'Ambassadrice de la MAI, Madame Roussel, et son adjointe Madame Brunet-Ludet.

31 janvier : Anne Marie Dussol, administratrice, participe à la réunion organisée par l'UNAF au sujet de la campagne Familles 2017 d'interpellation des candidats en vue des présidentielles.

Février 2017

1^{er} février : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

1^{er} février : Odile Baubin, vice-présidente et suppléante de Nathalie Parent au CNPE, participe à la séance plénière du CNPE.

15 février : Valérie Gosseaume, membre de l'équipe Conseil de famille, et Bertrand Morin, membre associé, participent à la réunion de travail à la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) afin de rédiger un guide sur la tutelle des pupilles de l'État à destination des directions départementales de la Cohésion sociale, exerçant la tutelle des pupilles de l'État par délégation du préfet avec les Conseils de famille, et les services de l'Aide sociale à l'enfance des conseils départementaux, services gardiens.

Mars 2017

1^{er} mars : Nathalie Parent, présidente, participe à la table ronde organisée par les conseils départementaux du 92 et du 78 sur l'adoption à Vélizy-Villacoublay.

6 au 10 mars : Nathalie Parent, présidente, et Odile Baubin, vice-présidente, accompagnent la MAI en mission en Inde.

6 et 7 mars : Hélène Kahn, secrétaire général adjointe, assiste à la conférence internationale « Regards croisés sur les blessures cachées : le lien d'attachement chez les enfants adoptés et les enfants placés » suivie d'une conférence du Dr Chicoine organisées par le CRFMS ERASME (Centre de formation aux métiers du social) et l'AFOR (Association française des orphelins de Roumanie) à Toulouse.

7 mars : Valérie Gosseaume, membre de l'équipe Conseil de famille, et Bertrand Morin, membre associé, participe à la seconde réunion de travail à la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) afin de rédiger un guide sur la tutelle des pupilles de l'État à destination des directions départementales de la cohésion sociale, exerçant la tutelle des pupilles de l'État par délégation du préfet avec les Conseils de famille, et les services de l'Aide sociale à l'enfance des conseils départementaux, services gardiens.

15 mars : Nathalie Parent, présidente, participe à la commission Adoption du CNPE.

15 mars : Hélène Kahn, secrétaire générale adjointe, assiste au colloque « Loyautés dans la famille : que faire de ces liens ? De la loyauté familiale au conflit de loyauté » organisé par AFTVS, LFSM, Accueil & Famille à Paris.

16 mars : Marie-José Chaury, directrice, participe à la réunion du Comité national de développement associatif (CNDA) de l'UNAF.

17 mars : Nathalie Parent, présidente, participe au colloque « Adopter : un enfant, des parents, une culture, un idéal... » organisé par la Société de psychiatrie de l'Est à Nancy.

29 mars : Odile Baubin, vice-présidente, participe à la commission formation en protection de l'enfance du CNPE.

Avril 2017

25 avril : Nathalie Parent, présidente, et Marie Hélène Delorme, administratrice, reçoivent Madame Anne-Sylvie Soudoplatoff, préfiguratrice du rapprochement AFA-Giped,

Mai 2017

9 au 11 mai : Anne Marie Quantinet, trésorière, Nathalie Parent, présidente, et Cécile Perron (EFA Mayotte) participent à la formation des membres des Conseils de famille et commission d'agrément ainsi que du service Adoption de l'ASE.

12 mai : Anne Marie Quantinet, trésorière, Nathalie Parent, présidente, et Cécile Perron (EFA Mayotte) rencontrent :

- Monsieur Dominique Fossat, sous-préfet et la DJSCS (Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), Mesdames Emilia Havez (directrice adjointe) et Corentine Heuge (secrétaire générale) ;
 - le président M. Nizari Ali et la directrice Mme Enrafati Djihadi de l'UDAF Mayotte ;
 - le vice-président du conseil départemental, Monsieur Issa Abdou, M. Abdou-Lihariti Antoissi, directeur de la protection de l'enfance, Mme Moussa Miradji Daoussiati, chef du service adoption ;
 - Les responsables de la formation de l'école d'infirmière de Mamoutzou ;
- et animent un débat avec la population mahoraise après la projection du film « Il a déjà tes yeux ».

30 mai : Nathalie Parent, présidente, assiste à la remise des insignes d'Officier dans l'Ordre national du Mérite à Béatrice Biondi, directrice de l'AFA par Madame Anne d'Ornano.

Juin 2017

12 juin : Odile Baubin administratrice, participe à la commission formation en protection de l'enfance du CNPE.

14 juin : Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

16 juin : Nathalie Parent, intervient au 2^e journée Élisabeth Rousseau sur le thème de l'enfant à besoins spécifiques organisée par la faculté de médecine de Dijon.

21 juin : Odile Baubin administratrice, et Nathalie Parent présidente, participent à la séance plénière du CNPE.

22 juin : Janice Peyré, présidente d'honneur, rencontre Mme Marie Berdellou, cheffe du bureau des droits de l'enfant et de l'adoption, Espace Paris Adoption, et intervient à la conférence « Familles adoptives - la filiation à l'épreuve des histoires, traces et représentations » à l'Espace Paris Adoption.

24-25 juin : Virginie Mainguy, administratrice, assiste à l'assemblée générale de l'UNAF à Blois.

25 juin : Geneviève Miral, membre associé, intervient à la conférence « Se rencontrer, s'approprier » pour l'OAA Orchidée Adoption à Lasbordes (11).

Juillet 2017

3-4 juillet : Audyl de Courcelles, membre associée, participe au 10^e Assises nationales de la protection de l'enfance à Paris, « 2007-2017 l'heure de vérité ».

Septembre 2017

12 septembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre Madame Voisin, présidente de l'AFA.

12 septembre : Nathalie Parent, présidente rencontre Monsieur Nutte, président du CNAOP et M. Bourely, secrétaire général.

12 septembre : Geneviève Miral, membre associé, intervient à la conférence « Se rencontrer, s'approprier » pour l'OAA Orchidée Adoption à Liffré (35).

19 septembre : Blandine Hamon et Françoise Toletti, membres associés, donnent une formation à destination des animateurs(trices) de l'Atelier des parents à Paris sur « Les spécificités de la parentalité adoptive ».

19 septembre : Marie-José Chaury, directrice, participe au colloque « L'action publique en direction des parents : Quels problèmes ? Quelles réponses ? » organisé par la Caisse nationale des allocations familiales, l'École des Hautes études en sciences sociales et l'Institut de recherche Interdisciplinaire sur les enjeux sociaux à Paris.

22 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la commission adoption du CNPE.

25 septembre : Odile Baubin, administratrice, participe à la commission formation en protection de l'enfance du CNPE.

28 septembre : Odile Baubin, administratrice, et Nathalie Parent, présidente et membre du CNAOP, participent à la journée des correspondants du CNAOP.

Octobre 2016

4 octobre : Nathalie Parent, présidente, et Marie José Chaury, directrice, assistent au colloque sur l'adoption internationale organisé par le Service social international (SSI) à Genève.

20-21 octobre : Nathalie Parent, présidente, et Claire Lecuir, administratrice, assistent à la rencontre des associations de familles adoptives avec CARE et CORA à Turin.

Novembre 2017

8 novembre : Nathalie Parent, présidente, intervient à la journée de formation Adoption de l'École nationale de magistrature.

8 novembre : Nathalie Parent, présidente et Mathilde Chédru, membre du groupe Origines, rencontrent la députée Madame Rossi.

10 novembre : Marie José Chaury, directrice, assiste à la Journée des référents développement associatif organisée par l'UNAF à Lille.

14 novembre : Nathalie Parent, présidente, intervient au colloque de la MAI. Odile Baubin, administratrice, et Brigitte Meaume, membre associé, y participent.

18 novembre : Janice Peyré, présidente d'honneur, intervient à la conférence organisée par La Voix des Adoptés (VDA) et Born in Lebanon (BIL) sur les dérives dans l'adoption en participant à la table ronde « Expériences, préconisations et/ou réponses à des cas d'adoptions irrégulières ».

21 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Brigitte Meaume, membre associé, assistent à la conférence organisée par la FFOAA sur « l'enfant à besoins spécifiques ».

24 novembre : Odile Baubin administratrice, participe à la commission formation en protection de l'enfance du CNPE.

27 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Anne Marie Dussol, administratrice, assistent au Colloque Enfance & Psy à Paris sur les « Itinéraires de la transmission ».

28 novembre : Odile Baubin administratrice, participe à la commission Adoption du CNPE.

30 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Anne Marie Dussol, administratrice, rencontrent Monsieur Denis Barbet, responsable de la MAI ainsi que Madame Le Cardeur.

30 novembre : Odile Baubin, administratrice, et Jacques Vaugelade, administrateur, assistent à la réunion de lancement de la recherche sur les vécus familiaux après l'adoption - Consultation Adoption internationale Sainte Anne.

Décembre 2017

1^{er} décembre : Nathalie Parent, présidente, Anne-Marie Dussol et Jacques Vaugelade, administrateurs, Brigitte Meaume, membre associée, assistent à la 3^e journée Consultation Adoption internationale à Paris, « Quand le corps parle, comment l(s)'entendre ? »

5 décembre : Nathalie Parent, présidente, assiste à la séance plénière du CNAOP. Durant cette séance, Janice Peyré, présidente d'honneur, et Mathilde Chédru, membre du groupe Origines, ont présenté les dispositifs britanniques en matière d'accès aux origines.

15 décembre : Odile Baubin, administratrice, assiste aux matinales spéciales de l'AFA autour de Nicole Guedeney « Adoption tardive : les programmes actuels d'intervention pour soutenir le lien parents/enfant(s) et la nouvelle compréhension des troubles de l'attachement ».

Interventions de l'équipe fédérale dans les associations départementales

Janvier 2017

- 13 janvier : Mireille Chatelard et Sylvine Venetz à EFA 17 « L'enfant adopté et le jeu »
- 21 janvier : Karine Nivelais à EFA 27, atelier de sensibilisation à la parentalité adoptive pour les postulants suivi d'une conférence tout public sur « Le profil des enfants adoptables »
- 29 janvier : Mathilde Chédru et Éric Losego à EFA 91 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux »

Février 2017

- 4 février : Claire Lecuir et Marie-Hélène Theurkauff à EFA 11 « Le temps dans l'adoption, un temps différent ? »

Mars 2017

- 5 mars : Virginie Mainguy à EFA 45 « Comment répondre aux questions de nos enfants ? »
- 11 mars : Nathalie Parent à EFA 41 « Ciel, mes enfants adoptent ! »
- 24 mars : Geneviève Miral à EFA 33 « Ciel, mes enfants adoptent ! »
- 26 mars : Geneviève Miral à EFA 92 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

Avril 2017

- 21 avril : Karine Nivelais à EFA 94, suite à la projection du film « Ma vie de courgette », intervention sur l'état des lieux de l'enfance délaissée en France

Mai 2017

- 12 mai : Christine Judek à EFA 33 « La scolarité »
- 13 mai : Anne Royal à EFA 63 « Familles par adoption, vivre sous le regard social »
- 19 mai : Françoise Toletti à EFA 77 « Familles par adoption, vivre sous le regard social »
- 19 mai : Geneviève Miral à EFA 75 « Pouvoir adapter nos principes éducatifs à nos enfants »

Juin 2017

- 9 juin : Janice Peyré à EFA 68 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux »
- 11 juin : Christine Judek à EFA 76 « La scolarité »

Septembre 2017

- 10 septembre : Anne Royal à EFA 27 « Ciel, mes enfants adoptent ! »
- 16 septembre : Karine Nivelais à EFA 35 « Le profil des enfants adoptables en France »
- 16 septembre : Odile Baubin à EFA 84 « La santé des enfants adoptés »
- 22 septembre : Janice Peyré à EFA 82 « Le devenir des adoptés »
- 30 septembre : Marie-Hélène Theurkauff à EFA 25-70-90 et EFA 39 « Comment répondre aux questions de nos enfants ? »

Octobre 2017

- 1^{er} octobre : Marie-Hélène Theurkauff à EFA 68 « Les pupilles de l'État » en co-animation avec une psychologue
- 3 octobre : Marie-Hélène Delorme et Christine Judek à EFA 78 « Scolarité : les difficultés d'apprentissage »
- 5 octobre : Nathalie Parent à EFA 87 « Ciel, mes enfants adoptent ! »
- 13 octobre : Geneviève Miral à EFA 53 « Ciel mes enfants adoptent ! »
- 13 octobre : Anne Royal à EFA 43 « Familles par adoption, vivre sous le regard social »
- 14 octobre : Janice Peyré à EFA 76, atelier « Échanges sur la recherche des origines, à l'ère d'internet et des réseaux sociaux »

21 octobre : Françoise Toletti à EFA 24 « Familles par adoption, vivre sous le regard social » suivi d'un atelier « Préserver et renforcer l'estime de soi de son enfant »

25 octobre : Christophe Chesneau à EFA 28 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux »

28 octobre : Eve Faillon et Frédéric Faillon à EFA 10 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux »

Novembre 2017

4 novembre : Anne Royal à EFA 04 et EFA 05 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

9 novembre : Odile Baubin à EFA 75 « Répondre aux questions des enfants »

10 novembre : Nathalie Parent à EFA 67 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

10 novembre : Geneviève Miral à EFA 09 « Comment recevoir l'histoire de l'enfant ? »

10 novembre : Mathilde Chédru et Éric Losego à EFA 77 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux »

11 novembre : Karine Nivelais à EFA 72 « Adopter un enfant grand »

17 novembre : Marie-Hélène Delorme à EFA 42 « Scolarité : les difficultés d'apprentissage »

17 novembre : Nathalie Parent à EFA 51 « Ciel, mes enfants adoptent ! »

25 novembre : Françoise Toletti à EFA 58, conférence « Parentalité positive et relation de confiance dans la famille adoptive », suivie d'un atelier « Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance »

Décembre 2017

2 décembre : Véronique Savoie et Christophe Chesneau à EFA 37 « L'adoption, la recherche des origines, à l'heure d'internet et des réseaux sociaux »

9 décembre : Françoise Toletti à EFA 71, conférence « Parentalité positive et relation de confiance dans la famille adoptive » suivie d'un atelier « Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance »

Interventions dans les médias

Média	Date	Thème
Eure en Ligne	Janvier	Intervention de Karine Nivelais sur le profil des enfants adoptables
Réforme	Janvier	« Pourquoi y a-t-il si peu d'enfants à adopter ? » avec les interviews de Sandrine Dekens et Nathalie Parent
Vie de Famille	Février	« Adoptez l'enfant de son conjoint : suivez le guide ! » avec l'interview de Pascale Salvage
Radio Notre Dame	Février	En quête de sens : « Adopter un enfant étranger est-il de plus en plus difficile ? » avec Nathalie Parent
Lettre de la conférence des mouvements (UNAF)	Mars	Contribution d'EFA
Version Femina	Avril	« Ils ont été adoptés et ils en parlent » avec une interview et les éclairages de Nathalie Parent
Gynger	Avril	« Adoption : être au plus près des besoins de l'enfant » avec l'interview de Nathalie Parent
LCI	Mai	« Adoption, les couples homosexuels sont-ils discriminés ? » avec les éclairages de Nathalie Parent
Mayotte	Mai	Dans plusieurs journaux et radios, des interviews de Nathalie Parent et Cécile Perron à l'occasion de la formation organisée par EFA sur le fonctionnement des Conseils de famille et des commissions d'agrément
Gynger	Mai	« Plus de ministère pour les familles et l'enfance » avec, entre autres, une interview de Nathalie Parent
France Inter	Juin	Intervention de Nathalie Parent dans « La bande originale », à l'occasion de la sortie du film « Comment j'ai rencontré mon père »
Lettre de la conférence des mouvements (UNAF)	Juin	Contribution d'EFA
Réalités familiales n° 118/119	Juin	Article « Capital affectif » de Danielle Housset
Lettre de la conférence des mouvements (UNAF)	Septembre	Contribution d'EFA
Avant-première	Octobre	Avant-première du documentaire de France 5 TV « Adoption, je t'aime moi non plus » Rencontre avec la réalisatrice et les familles qui ont témoigné dans le documentaire Participant(e)s : Odile Baubin, Béatrice Pommereau et Gaëlle de Bettignies (EFA 75)
Site de l'ONPE	Novembre	Article sur le colloque d'EFA du 20 novembre
Site de Laurence Pernoud	Novembre	Les conseils de Nathalie Parent « Vouloir adopter un enfant aujourd'hui ? Un processus long et difficile »

Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70

Contact : secretariat.federation@adoptionefa.org

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Organisme de formation professionnelle

www.adoptionefa.org

